

**ALORS QUE LE GOUVERNEMENT ANNONCE  
UNE PRIME D'INSTALLATION  
LES RÉSIDENTS  
POURSUIVENT LEUR GRÈVE**

Page 5

**AVEC UN RÉACTEUR EN FEU  
UN AVION D'AIR ALGÉRIE  
ATTERRIT D'URGENCE**

Page 24

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3307 | Lundi 5 février 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL**



**DES QUARTS DE FINALE  
DE HAUTE FACTURE**

Page 17

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER**

# LE CALVAIRE SANS FIN DES MALADES

*Plus de 40.000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année en Algérie. Parmi les personnes atteintes figurent quelque 1.000 enfants.*

- L'incidence du cancer continuera d'augmenter en Algérie
- Les femmes touchées plus que les hommes en Algérie
- « Nassima » a prêté assistance à plus de 9 000 malades

Page 3



**MANIFESTATIONS DE L'INTERSYNDICALE  
BEDOUI DISCULPE  
LES FORCES DE L'ORDRE**

Page 4

**DES LOGEMENTS DE FONCTION LOUÉS À DES TIERS  
LE GOUVERNEMENT  
LANCE UNE ENQUÊTE**

Page 4



**4**  
nouveaux centres  
de lutte contre le  
cancer  
opérationnels en  
2018.

**15**  
milliards de  
dinars pour  
relancer les  
projets de quatre  
technoparcs.

**111**  
civils tués en Irak  
dans des violences  
au cours du mois  
de janvier.

## Quatre conseils interprofessionnels agricoles installés en janvier à Oran

Quatre conseils interprofessionnels de filières agricoles ont été installés en janvier à Oran, après le renouvellement de leurs membres. Deux autres conseils des filières viandes rouges et tomate devraient être également installés la semaine prochaine. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de relance visant la croissance du secteur agricole, notamment à travers son organisation et sa dotation de toutes les possibilités et conditions de développement de la production et d'amélioration du rendement. Elle contribue également à l'activation des conseils interprofessionnels de filières créés en 2014 sans pouvoir entrer en activité en raison de problèmes d'organisation et de prise en charge des préoccupations d'agriculteurs activant dans la même filière. L'opération a pour objectif d'accompagner les agriculteurs et les professionnels d'élevage en termes de développement, d'amélioration de la production, de sensibilisation et d'information continue sur les nouveautés du secteur dans le cadre de leurs compétences agri-



coles. Dans chaque filière, les conseils comptent des représentants de producteurs, de fournisseurs, d'éleveurs et d'importateurs de matériels de production, de distributeurs et d'instituts agronomes qui assurent des formations.

## Oran a abrité la 6<sup>e</sup> édition du Festival internationale de la photo



Le Festival international de la photo, qui s'est ouvert jeudi dernier à Oran pour trois journées a permis la rencontre de grands photographes, autant algériens qu'étrangers.

La 6<sup>e</sup> édition du Festival d'Oran de la photo s'est ouvert avec 16 expositions simultanées ayant eu lieu dans plusieurs endroits de la ville, notamment au musée national Ahmed-Zabana, le siège de l'association Civ-iiil, ainsi que d'autres espaces : des écoles, des cafétérias ou encore des restaurants. Ce festival de trois jours a vu la participation d'une quarantaine de professionnels algériens, français et nigériens, aux côtés de Reza Dughati le grand photographe iranien qui n'est plus à présenter.

Outre les participants étrangers, plusieurs exposants algériens d'Oran, Tlemcen, Alger, Blida, Bejaïa, Djelfa, Ouargla et Laghouat, entre autres, ont participé à ce festival.

Plusieurs activités étaient au menu de ce festival dédié à la photographie, entre autres des ateliers et des conférences concernant la photographie, plus particulièrement la photographie d'art de même que des récitals de musique, notamment de luth.

## Domination des Kenyans et des Éthiopiens au cross-country Saal-Bouzig

Les athlètes kenyans et éthiopiens (messieurs et dames) de catégorie séniors ont dominé samedi la 4<sup>e</sup> édition du cross-country Saal-Bouzig organisée dans la wilaya de Sétif.

Cette épreuve chez les séniors a été marquée par un rude duel qui s'est terminé par une démarcation des coureurs kenyans qui ont occupé la première et deuxième place, alors que les troisième et quatrième places du classement ont été remportées par les coureurs de l'équipe nationale militaire algérienne.

Chez les dames, les quatre premières places au classement de la catégorie séniors ont été décrochées par les coureuses éthiopiennes et kenyanes.

S'agissant des autres catégories, les athlètes de la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj se sont distingués lors de cette épreuve en remportant les trois premières places du classement, notamment pour celles des poussins, benjamines et cadets.

L'équipe du Cheikh El-Aïfa de la wilaya de Sétif a également dominé le classement de cette épreuve dans la catégorie école



(filles) alors que dans la catégorie minimes (filles) trois équipes de la wilaya de Tizi-Ouzou se sont emparées des trois premières places du classement de cette épreuve.

La huitième épreuve de la 4<sup>e</sup> édition du cross-country, tenue au parcours d'Ouled-Bousslam, a vu la participation de 1.210 athlètes issus de 29 wilayas et représentent 84 équipes, ainsi que 17 coureurs étrangers venus du Maroc, de Tunisie, du Kenya, d'Éthiopie et de la France.

## Louai Aïssa, ambassadeur de la Palestine en Algérie

"La tenue de cette rencontre - "El Qods, la mosquée El Aqsa et l'avenir du conflit"- représente une des formes de cette position constante de l'Algérie à l'égard des causes de la nation. La chose importante de la conférence a été de focaliser sur l'intérêt sur de ce qu'il faut faire envers El Qods, la Palestine et le peuple palestinien résistant en dépit du blocage et des multiples tentatives de liquidation et d'élimination de la cause palestinienne."



D  
I  
X  
I  
T

## Allocation chômage pour un... chien

Trouver un emploi approprié peut être dur et peut prendre beaucoup de temps. Dans ce cas, on peut bénéficier d'une allocation de chômage pour rester à flot.

Ryder aurait récemment perdu son emploi au sein d'une chaîne de restaurant. Du moins, c'est ce que l'on peut lire dans son formulaire, émis par le bureau de chômage de l'État du Michigan. Il bénéficiera ainsi d'une allocation de 360 dollars par semaine. Rien d'extraordinaire de prime abord... sauf que Ryder est un chien.

"Je savais qu'il était malin, mais il m'a étonné là", plaisante son maître, Michael Haddock, sur sa page Facebook. "Je ne sais pas ce qu'il va faire avec l'argent, mais cela devrait être intéressant", dit-il.

Quant à savoir comment cette erreur a pu se produire, si la chaîne de restaurant a indiqué une fausse identité ou si les autorités ont tout simplement imprimé une fausse adresse sur la lettre reste un mystère absolu. Le bureau s'est engagé à enquêter sur l'incident.

## Botoxés, des chameaux "disqualifiés" d'un concours de beauté à Riyad

Une dizaine de chameaux on été disqualifiés du concours de beauté qui se tient annuellement en Arabie saoudite, le jury ayant constaté que ces animaux avaient été piqués au botox.

Les propriétaires malhonnêtes voulaient rendre leurs animaux plus beaux. Les injections de toxine botulique ont été faites dans les lèvres, dans les joues, dans le front et dans les genoux afin de les agrandir et de modifier leurs apparences.

Pour remporter ce concours annuel se tenant dans une banlieue de Riyad, les animaux du désert doivent se conformer à un ensemble de critères stricts portant sur leur - beauté naturelle -. Pour cela, ils doivent avoir le poil bouclé, les oreilles en pointe, de longs cils et une grande bosse parfaitement positionnée.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

# Le calvaire sans fin des malades

**Plus de 40.000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année en Algérie. Parmi les personnes atteintes figurent quelque 1.000 enfants.**

PAR RAHIMA RAHMOUNI

**S**i en matière de chimiothérapie les malades ne rencontrent pas de très sérieux problèmes, il est à noter et à relever qu'il en va tout autrement lorsqu'il leur faut obtenir un rendez-vous auprès des services de radiothérapie des hôpitaux.

Le Centre-Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) d'Alger, est un hôpital à part entière, même s'il est adossé au CHU Mustapha-Pacha. Il dispose de plusieurs services dont un service de chirurgie, un service d'oncologie médicale et un service de radiothérapie.

Dans ce dernier, les délais d'attente avant le début du traitement par radiothérapie peut être long, il est de 6 à 8 semaines pour certains cas mais peut aller jusqu'à 5 mois pour d'autres. Les raisons de ces longs délais sont multiples, dont la principale est la nature même de la radiothérapie.

Pour espérer venir à bout d'une tumeur



maligne, le médecin radiothérapeute administre plusieurs séances de rayons à son patient, le nombre de celles-ci peut aller jusqu'à 33 pour un cancer du sein par exemple. Les séances sont quotidiennes, c'est-à-dire qu'une malade atteinte du cancer du sein, occupera, pendant 33 jours, un des appareils du centre pendant 10 minutes au moins, ce qui limite grandement le nombre de patients qui peuvent être traités quotidiennement par le même appareil.

L'obligation d'observer une pause pendant le week-end pour respecter les recommandations internationales et permettre au patient de se reposer et reprendre des forces, rallongent encore plus la durée de traitement d'un patient, et diminue la capacité de traitement du service.

Autre facteur qui ralentit la cadence des

soins, les opérations d'entretien indispensables pour maintenir les appareils en état de marche. Même si les appareils dont dispose le CPMC sont d'une technologie très récente et d'une haute technicité, ils ne connaissent pas les longues périodes de mise hors-service comme c'est le cas dans les autres hôpitaux.

La pression que subit le centre et l'importance vitale des soins qu'il prodigue aux cancéreux font que les appareils sont réparés dans des délais record, quelques minutes à quelques heures lorsque la panne n'est pas grave et au maximum une semaine lorsque la panne nécessite le changement d'un composant de l'appareil, ce qui ne peut se faire qu'avec l'intervention du constructeur de l'appareil qui doit souvent venir de l'étranger.

Questionné sur sa maladie, un jeune gar-

çon explique qu'il a fait l'objet d'un traitement, sept mois durant, et qu'après une apparente rémission, il a rechuté, six années après et suit un traitement avec le souhait de pouvoir guérir définitivement. Chez les femmes, le cancer le plus fréquemment observé est celui du sein, précisant que 13.000 nouveaux cas sont dépistés, chaque année.

Une patiente a déclaré ne pas accepter son état. *"Je fais ma maladie, je ne l'accepte pas, je ne veux pas savoir à quel stade elle en est. Même mon médecin ne m'en parle pas"* dit-elle. Ses parents, indique-t-elle *"l'amènent pour se faire traiter, puis la ramènent à la maison"*. Notons que les médicaments destinés au traitement du cancer sont disponibles et qu'en ce qui concerne les séances de chimiothérapie, il y a *"une nette amélioration"* par rapport au passé, reste que les malades *"souffrent pour obtenir un rendez-vous"*.

Si pour la présidente d'une association des malades de la wilaya de Béchar, Saliha, *"il n'y a pas de problème"* pour ce qui a trait à la chirurgie et la chimiothérapie, il en va tout autrement pour la radiothérapie. *"Les rendez-vous donnés aux malades sont éloignés, les contraignant à attendre entre 9 mois à une année pour se faire traiter"*, déplore-t-elle.

R. R.

## "Nassima" a prêté assistance à plus de 9.000 malades en 2016

PAR RANIA NAILI

Afin d'assister les malades atteints de cancer, et pas seulement, des associations caritatives continuent de développer des actions louables en faveur des personnes confrontées à des situations de précarité financière ou (et) morale.

Parmi celles-ci, la chaîne 3 de la Radio algérienne a eu à s'intéresser, hier, à l'association "Nassima" située à Blida, dont la journaliste relève qu'elle s'adonne à *"une aventure humaine"* depuis plus de 20 années au service des malades cancéreux.

Pour aider ces patients, cette association, dit-elle, a *"eu l'idée d'inaugurer un*

*centre d'hébergement destiné à accueillir ceux parmi eux venus de régions lointaines pour bénéficier de soins"*. Le président de cette association, explique qu'il a eu l'idée d'ouvrir ce lieu lorsqu'il a constaté que des malades venus de zones éloignées du pays étaient contraints de dormir dans la rue ou bien dans des bains maures en attendant de pouvoir se faire soigner. Mme Rafika, ajointe du secrétaire général de l'association explique, de son côté, que les malades en difficulté peuvent, grâce à l'aide de ce centre, bénéficier d'analyses médicales, de radiographies et de médicaments à titre gratuit, grâce *"à des conventions établies avec des labora-*

*toires et des pharmacies"*. Des *"couches, des poches médicales et des chaises roulantes peuvent aussi être mis à la disposition des malades grâce aux dons fournis par des bienfaiteurs anonymes et des membres de l'association"*, affirme-t-elle. Son président signale que ces dons ont *"permis l'acquisition de trois ambulances et de deux fourgons mortuaires permettant de se déplacer vers toutes les régions du pays"*.

A ce jour, indique-t-il, *"l'association qui dispose d'une quinzaine d'employés rémunérés par elle, a pu assister, durant la seule année de 2016, plus de 9.000 malades"*.

R. N.

## Les femmes touchées plus que les hommes en Algérie

Le monde a célébré, hier, la Journée mondiale de lutte contre le cancer. Une maladie qui touche, hélas, de plus en plus de personnes. En 2015, 43.000 nouveaux cas ont été recensés en Algérie. Plus précisément, 26.000 nouveaux cas chez les femmes et 17.000 chez les hommes. Des chiffres communiqués hier sur les ondes

de la radio chaîne 3, lors de l'émission *Stéthoscope*, consacrée au cancer le plus fréquent chez l'homme, à savoir le cancer colorectal. Les premiers résultats du Réseau national du registre du cancer en Algérie sont désormais connus. Ils ont été annoncés en exclusivité par le professeur Mokhtar Hamdi-Chérif, épidémi-

logue et président du registre du cancer en Algérie depuis une trentaine d'années et membre du comité anti-cancer. Le cancer colorectal devance aujourd'hui celui du poumon. Il est le premier chez l'homme, le second chez la femme.

R. N.

## L'incidence du cancer continuera d'augmenter en Algérie

Les données épidémiologiques indiquent que l'incidence des cancers continuera d'augmenter en Algérie durant les sept prochaines années, a déclaré hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du cancer, le ministre a relevé que

les données épidémiologiques du réseau national des registres des cancers *"s'inscrivent dans la tendance évolutive mondiale (...) et indiquent que l'incidence annuelle des cancers continuera d'augmenter, en passant de 41.870 cas en 2015 à 49.000 cas en 2020 et à 61.000 cas en 2025"*. Toutefois, le ministre a énuméré les efforts déployés par l'Etat

ces dernières années grâce notamment *"à un engagement politique fort matérialisé par la décision du président de la République de faire du dossier du cancer un chantier présidentiel, permettent de dire que nous avons résolument emprunté le chemin de l'espoir et en tournant la page du désespoir"*. Il a fait savoir qu'avant même l'adoption du Plan cancer 2015-2019

et en application des directives du président Abdelaziz Bouteflika, le ministère de la Santé a pris *"les mesures nécessaires permettant de mettre fin à la pénurie des médicaments utilisés dans le traitement du cancer et d'améliorer rapidement l'offre en matière d'oncologie et de radiothérapie"*.

R. N.

### Quatre nouveaux centres seront opérationnels en 2018

Quatre nouveaux centres de lutte contre le cancer seront opérationnels en 2018, portant le nombre total à 17 centres répartis à travers le territoire national, a annoncé hier à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.

Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du cancer, placée cette année sous le thème "Je peux, nous pouvons vaincre le cancer", M. Hasbellaoui a souligné que pour l'année 2018, quatre centres de lutte contre le cancer, à El-Oued, Béchar, Adrar et Tizi-Ouzou, seront opérationnels, soit au total, 17 centres publics de lutte contre le cancer répartis à travers le territoire national.

Il a ainsi fait savoir que *"l'année 2018 constitue, pour l'Algérie, à travers le Plan national cancer 2015-2019, l'occasion de réitérer son engagement dans la lutte contre le cancer et les autres maladies non transmissibles"*.

En ce sens et dans le domaine de la disponibilité des médicaments, le ministre a mis en exergue les efforts financiers consentis par l'Etat, précisant que *"plus de 37 milliards DA ont été mobilisés pour l'acquisition des médicaments des classes de la cancérologie et de l'hématologie, ce qui représente 60 % de la totalité des achats de la PCH pour l'année 2017"*.

R. N.

MANIFESTATIONS DE L'INTERSYNDICALE

# Bedoui disculpe les forces de l'ordre

*Le respect des libertés syndicales et notamment le droit de manifestation et d'organisation de marches ont de tout temps préoccupé au plus haut point syndicats et partis politiques.*

PAR KAMAL HAMED



L'attitude "musclée" des autorités vis-à-vis de ces actions, notamment à Alger où les manifestations de rues et les marches sont interdites depuis de nombreuses années maintenant, a toujours été dénoncée par les organisateurs de ces actions de protestations. Il y a quelques semaines de cela les autorités ont empêché un rassemblement à Alger que devait organiser l'Intersyndicale des syndicats autonomes sur l'esplanade jouxtant la bouche de métro de la station des Fusiliers dans le quartier de Ruisseau. Les syndicalistes ont, à l'époque, "dénoncé la répression policière" qui s'est abattue sur eux. C'est sur cette question que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a été destinataire d'une question orale de la part du député à l'APN de l'alliance Aaala-Nahda-El Bina, Messaoud Amraoui. Ce dernier, a été longtemps un

syndicaliste au sein de l'UNPEF. Dans sa réponse le ministre de l'Intérieur a fait cas des péripéties de cet événement en rappelant les faits et les mesures prises par les autorités pour empêcher le rassemblement. Bedoui a admis le fait que les forces de l'ordre ont empêché les manifestants de rallier la capitale et de nombreuses personnes ont alors rebroussé chemin. De plus le ministre de l'Intérieur a aussi rappelé que les forces de l'ordre ont réquisitionné des bus de l'Etusa pour "évacuer" les manifestants en direction des commissariats de police avant de les transporter à la station du Caroubier pour qu'il puissent quitter la capitale. Selon lui il n'y a eu aucun incident qui mérite d'être retenu lors de cette opération ; le ministre nie ainsi tout recours à la répression contre les manifestants ou l'usage de la force contre eux. Lors de cet événement, pour rappel, les animateurs de l'Intersyndicale ont annoncé que les manifestants ont subi une grande

répression policière et que certains manifestants ont même été blessés lors de leur interpellation. Mais contrairement à ces affirmations, le ministre de l'Intérieur considère que la couverture sécuritaire de cette manifestation s'est déroulée dans le calme, ce d'autant que les forces de l'ordre, qui ont agi dans le respect du cadre professionnel, ont privilégié le dialogue avec les manifestants sans recourir à la violence. Bedoui conclut sa réponse par l'affirmation du respect par les autorités de toutes les libertés d'expression dans le cadre des dispositions de la loi. En somme Bedoui blanchit les forces de l'ordre de toutes les accusations proférées par les syndicalistes. Messaoud Amraoui, contacté, estime que les forces de l'ordre ont réprimé la manifestation en recourant à une violence excessive.

K. H.

DES LOGEMENTS DE FONCTION LOUÉS À DES TIERS

## Le gouvernement lance une enquête

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le dossier des logements de fonction est entre les mains du gouvernement. Des sources crédibles font état de location de ces appartements à d'autres personnes. Les secteurs concernés sont l'Éducation, la Santé, l'Enseignement professionnel et l'Enseignement supérieur.

Selon des compte-rendus de différentes directions de ces secteurs, de nombreux dépassements ont enregistré par les occupants de ces logements. Ces derniers profitent de l'opportunité pour les louer à des prix forts alors que le règlement l'interdit formellement. Parmi les cadres qui occupent ces logements de fonction, leur situation n'a pas été régularisée après des années du fait qu'ils n'ont plus le droit de les occuper après leur retraite. On signale ces cas dans le secteur de l'Éducation où des enseignants et directeurs de lycées occupent toujours ces appartements

même après leur fin de contrat dans la Fonction publique. Ils sont des milliers qui ne veulent pas être délogés de ces logements même si des mises en demeure leur ont été adressées depuis ces deux dernières années les sommant de les quitter. Même constat pour les cas dans le secteur de la Santé et de l'Enseignement supérieur où les procédures d'expulsion n'ont pas donné de suite après plusieurs tentatives juridiques de les récupérer. Pis encore, des logements de la Fonction publique sont cédés à des tierces personnes sans aucun contrat et ne sont pas répertoriés comme bénéficiaires officiels. Selon les mêmes sources, les indus-occupants ne sont pas en relation directe avec les secteurs concernés. Ce qui ouvre droit à des abus dans l'exploitation de ces bâtis qui restent selon les lois des propriétés de l'Etat. Des médecins, professeurs d'université et cadres dans le secteur de l'Éducation qui devraient être affectés à des wilayas pour

occuper ces logements dans le cadre de leur fonction, trouvent toute les difficultés pour y être logés. La plupart attendent souvent des mois voire des années pour s'approprier légalement de ces logements de fonction. Il faut rappeler à ce sujet que le domaine du cadastre envisage depuis cette année d'inventorier tous les types de propriétés y compris ceux du domaine public dans le but de savoir qui sont les véritables propriétaires de ces logements. Cette situation a suscité de la part des responsables de ces secteurs une réaction où des plaintes ont été déposées et réceptionnées aux ministères concernés. Ces derniers ont répercuté ces nombreuses plaintes à la chefferie du gouvernement qui a ouvert aussitôt une enquête au niveau du territoire national. Il faudra attendre après cette enquête, les décisions nécessaires pour assainir une situation qui n'a que trop duré.

F. A.

FRONT DE LA JUSTICE ET DU DÉVELOPPEMENT

## Abdallah Djaballah réélu à sa tête

Le Front de la justice et du développement (FJD) a reconduit à sa tête Abdallah Djaballah pour un mandat de cinq ans, à Alger, lors des travaux de son premier congrès. Tenu en présence de quelque 800 participants, ce premier congrès a vu l'institution des postes de président du Conseil consultatif (Majliss Echoura) et de premier secrétaire du parti qui seront élus par les membres du Conseil, devant se réunir dans une semaine, a indiqué à l'APS, Lakhdar

Benkhellaf, cadre dirigeant. Dans son allocution à cette occasion, M. Djaballah a appelé à "préserver l'unité nationale et à lutter contre tout danger la guettant de l'intérieur ou de l'extérieur. Il faut ancrer les valeurs de la vraie citoyenneté afin de consolider les liens entre les différentes catégories et franges de la société, car les enfants de l'Algérie ont une seule partie et un même avenir", a-t-il soutenu. Soulignant "la nécessité de respecter les institutions consti-

tionnelles, officielles et populaires, de garantir l'immunité aux partis et organisations et de permettre aux partis de l'opposition de pratiquer leurs activités sans entraves", le président du FJD a mis en avant l'importance de l'attachement aux valeurs de la Révolution du 1er novembre pour asseoir un système démocratique garantissant l'équité sociale et l'égalité entre citoyens.

R. N.

TAMANRASSET

## Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de quatre chargeurs garnis s'est rendu dimanche aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé A. Hadj Kouider alias - Echaanbi - s'est rendu, ce matin 4 février 2018, aux autorités militaires de Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de quatre chargeurs garnis", précise la même source, soulignant que "le terroriste avait rallié les groupes terroristes en 2011".

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP "ont saisi une arme à feu à Batna et 2.353 unités de différentes boissons à Biskra tandis que des gardes-frontières ont saisi 96 kilogrammes de kif traité à Tlemcen". "En outre et dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite de corail, des gardes-côtes ont intercepté à El-Kala une embarcation de construction artisanale ainsi que des moyens de plongée sous-marine", note le communiqué.

FACE AU DINAR

## L'euro s'envole sur le marché parallèle

L'euro se négocie à des niveaux records sur le marché parallèle. Hier 4 février, il est proposé à 207,50 dinars au Square Port Saïd, marché de référence pour les transactions parallèles à Alger. Le dollar s'échange à 171 dinars.

Sur le marché officiel, l'euro continue également d'aligner les records face au dinar algérien. Vendredi 2 février, dernier jour de cotation de la semaine dernière, la monnaie unique européenne a gagné encore 0,47 % à 141,58 dinars, dans les cours officiels de la Banque d'Algérie valables pour les transactions commerciales avec l'étranger.

Il s'agit d'un nouveau record historique. Le dollar a reculé de 0,28 % à 113,22 dinars.

R. N.

LE GOUVERNEMENT L'A DÉCIDÉ

# Une prime d'installation pour les résidents

*Une prime d'installation sera accordée par les collectivités locales aux médecins résidents, dans le cadre du service civil. Une proposition faite par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.*

PAR INES AMROUDE

C'est ce qu'a annoncé hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasballaoui.

"Le Premier ministre a proposé, après concertation, une prime d'installation qui sera accordée par les collectivités locales aux médecins résidents, et ce, en fonction des zones et après la création du cadre juridique", a déclaré M. Hasballaoui, dans son allocution d'ouverture de la rencontre de la commission intersectorielle négociant avec le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), précisant que la fourchette de cette prime "n'a pas encore été arrêtée".

Il a indiqué que son département "ne fermera jamais les portes du dialogue, mais il ne peut travailler sans se référer aux lois de la République et à la réglementation en vigueur dans son secteur", faisant notamment allusion au service civil.

"Nous avons réglé, grâce à ce cadre juridique, certaines préoccupations", a déclaré le ministre, précisant que la Commission intersectorielle, va étudier également "les différents dysfonctionnements" que rencontre le secteur de la santé, dont les problèmes de transport et le manque de matériels et celui du service civil. "La commission devra formuler, lors de cette rencontre, d'autres propositions", a-t-il dit, rappelant que son département aspire à "réorganiser le système de santé". Soulignant par ailleurs, l'importance de travailler dans le calme et la sérénité, M. Hasballaoui a appelé les médecins résidents à "reprendre le travail dans l'immédiat".

"Il est temps de reprendre le travail et la formation dans l'immédiat. Chacun de nous doit assurer et assumer ses responsabilités", a-t-il soutenu, avant d'afficher sa satisfaction quant au bon déroulement des négociations, notamment en matière de regroupement familial, de logement décent, de formation continue et d'amélioration des services techniques. Précisant que le salaire de ces médecins résidents "ne peut pas être révisé à l'heure actuelle", M. Hasballaoui a, toutefois, indiqué que plusieurs dossiers "sont en étude" en attendant de trouver les solutions adéquates. Les médecins résidents, qui avaient entamé le mouvement de grève illimitée depuis plus de deux mois, exigent l'abrogation de l'obligation du service civil et son remplacement par un autre système



de couverture sanitaire pour l'intérêt du patient et l'épanouissement socioprofessionnel du médecin spécialiste et le droit à la dispense du service militaire comme tout citoyen algérien. Les médecins résidents représentés par le Camra exigent également des autorités le droit à une formation de qualité, la révision du statut général du résident, le droit aux œuvres sociales et la discussion sur les revendications des spécialistes en biologie clinique en ce qui concerne l'agrément d'installation à titre privé.

I. A.

ANNONÇANT LA POURSUITE DE LEUR GRÈVE

## Les résidents dénoncent des "discussions stériles"

Les médecins résidents ne décolèrent pas, malgré la liste de propositions émises par la commission intersectorielle présidée par le ministère de la Santé.

"Après trois mois d'un mouvement de protestation unique depuis l'Indépendance, et suite à la réunion de travail de ce matin, nous avons été surpris par le caractère infructueux de ces discussions", a indiqué un communiqué du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) Pour les médecins résidents, les revendications les plus importantes ont été refusées par la tutelle, ils notent, notamment pour le service civil, dont l'annulation du caractère

obligatoire est refusée. "La tutelle maintient sa proposition de réduction du nombre de spécialités assujetties au service civil, ce que nous avons catégoriquement refusé", écrit le Camra. Le Collectif rappelle, en outre, que la tutelle "a confirmé l'application ferme et effective de la décision portant ponction sur salaire. Ferme ces mesures abusives ainsi que ces discussions stériles trahissant l'absence d'intentions claires du ministère dans le sens d'un dénouement de cette situation", lit-on dans le communiqué.

Le Camra appelle ainsi les médecins résidents à "rester solidaires devant toute

mesure d'intimidation. nous nous réservons toutes les mesures légales pour défendre notre noble cause."

Ce que reprochent les résidents à la tutelle : - Une prime d'installation versée par les Collectivités locales et dont le montant ainsi que les modalités d'application restent floues et non définies - Service militaire : les autorités refusent toute discussion sur ce sujet.

- Le statut du résident : la tutelle a gelé toute procédure de révision du statut du résident - Formation pédagogique : le ministère a refusé toute négociation.

I. A.

RUPTURES RÉCURRENTES DE MÉDICAMENTS

## "C'est du passé" pour Mohamed Ayad

PAR LAKHDARI BRAHIM

Si l'en on croit le DG de la Pharmacie centrale des hôpitaux - la PCH -, en 2018, l'approvisionnement en médicaments destinés au traitement de toutes les pathologies, va être assuré sans accroc. S'exprimant, hier, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Mohamed Ayad signale, en outre, qu'en ce qui concerne les soins destinés spécifiquement aux malades du cancer, "tout est rentré dans l'ordre", à l'exception d'un seul, dont il indique qu'il sera réceptionné prochainement. A propos des ruptures récurrentes observées au cours de ces dernières années de certains médicaments, celui-ci les impute à certains fournisseurs, ajoutant, là aussi, que le problème est réglé. Au passage, il ne manque pas de souligner que les perturbations relatives à l'approvi-

sionnement en remèdes sont également le lot de plusieurs pays, même les plus avancés. Lorsqu'on lui fait remarquer que les tensions sur les médicaments résultent, aussi des dysfonctionnements constatés au moment de leur distribution, M. Ayad acquiesce, sans omettre ajouter toutefois que ceux-ci "sont pris en charge rapidement". Pour éviter que de pareilles situations ne se répètent à nouveau, il annonce que la PCH a décidé d'établir, elle-même avec l'accord des établissements hospitaliers, les prévisions concernant les besoins en médicaments, "par produit et par structure". Un peu plus loin, le DG de la PCH confirme que celle-ci gère environ 80 % de la facture globale des médicaments dont il précise qu'elle est passée de 14 milliards de dinars, en 2014, à 88 milliards de dinars en 2017, et qu'elle pourrait se chiffrer à environ 96 milliards de dinars en 2018. L'intervenant note

que la part des dépenses en médicaments nécessités pour les traitements du cancer représente à elle seule 43 %, soit, ajoute-t-il, "63 % du total de la facture globale". En montant, et pour l'année 2017, il avance le chiffre de plus de 45 milliards de dinars pour les soins réservés à l'oncologie et à l'hématologie. Concernant les médicaments arrivés à péremption, M. Ayad affirme qu'"en vertu d'une clause conclue avec les laboratoires les produisant, ceux-ci les reprennent et les remboursent". Des stocks de médicaments périmés, parce que non consommés, il assure, par ailleurs qu'ils atteignent rarement les 1,5 ou 2 % des quantités globales gérés par son organisme. "Maintenant, s'il s'agit des périmés détenus par les structures hospitalières, cela relève de la gestion de ces dernières", observe-t-il.

L. B.

MIGRANTS SUBSAHARIENS

## Nouvelle opération de rapatriement vers les pays d'origine

Les dernières rixes ayant opposé, en cours de la semaine écoulée, des migrants subsahariens à des habitants d'un quartier de Blida, remettent au jour la nécessité pour les autorités de trouver une solution, pour quoi pas radicale, à ce problème.

Sans doute qu'il s'agit d'une simple coïncidence, car des sources ont indiqué à *Algérie 1* qu'une nouvelle opération de rapatriement est en train d'être minutieusement préparée par plusieurs ministères dont celui de la Défense, l'Intérieur, la Santé, la Solidarité nationale et le Croissant-Rouge algérien.

Les wilayas concernées sont informées pour mettre en place des dispositifs humains et logistiques pour rassembler ces migrants dans des centres de transit pour les besoins des formalités administratives et sanitaires.

Une fois l'opération de regroupement de transit achevée, les migrants seront alors acheminés vers la wilaya de Tamanrasset, pour une étape de transit avant que ces migrants ne soient acheminés, la fin du mois, vers leurs pays d'origine, avec la collaboration des autorités de ces pays.

Les pays concernés sont le Mali, le Niger, le Nigéria, le Cameroun, la Guinée, le Liberia, expliquent nos sources en expliquant qu'en plus des adultes qui constituent la majorité des migrants, il y a des femmes et des enfants.

Mais depuis que l'information de cette nouvelle opération est émise, notamment sur les réseaux sociaux, les migrants se font discrets, voire ont totalement disparu du paysage pour échapper aux contrôles des services de sécurité, dans le but de les transférer vers les centres de transit.

Poussés par les guerres, le chômage, les bouleversements climatiques, ces migrants, qui posent un véritable défi économique et humanitaire pour les autorités algériennes sont souvent soumis à une véritable "exploitation de l'homme par l'homme", dans les chantiers, les exploitations agricoles et parfois même chez des privés pour des travaux de maçonnerie.

De précédentes opérations de rapatriement ont été entreprises par l'Algérie, ayant nécessité de grands moyens financiers, logistiques et humains, comme l'avait révélé Ahmed Ouyahia, au cours de l'une de ses conférences de presse.

R. N.

SUSPENSION À L'IMPORTATION DE 851 PRODUITS

# Une économie en devises de 1,5 milliard de dollars annuellement

*La mesure de suspension à l'importation de 851 produits devrait permettre à l'Algérie d'économiser un montant en devises de l'ordre de 1,5 milliard de dollars sur une année.*

PAR RIAD EL HADI

**C'**est ce qu'a indiqué le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, dans un entretien accordé à l'APS.

"Nous espérons gagner 1,5 milliard de dollars sur une année grâce à la suspension à l'importation des 851 produits comprenant 400 produits industriels dont l'importation avait coûté 1 milliard de dollars en 2016, et 451 produits agricoles et agroalimentaires", estime le ministre. Concernant les craintes de certains opérateurs quant au risque de voir leurs activités entravées en raison de la suspension de l'importation de certains intrants, le ministre considère que s'il est légitime que ces derniers s'inquiètent. Il n'en demeure pas moins qu'ils doivent savoir que "le but est de les protéger".

"Ceux qui sont en train de contester cette mesure sont ceux qui activent dans des filières que nous avons totalement protégées puisque nous avons interdit l'importation du produit fini. Donc déjà, nous leur avons offert un marché sur un plateau", affirme-t-il.

Plus explicite, M. Benmeradi relève que le problème dans l'économie nationale réside dans le fait que des opérateurs, par méconnaissance de ce qui est produit dans le pays ou pour des objectifs inavoués, préfèrent importer les intrants, alors qu'un certain nombre est produit localement. Selon lui, "de nombreux opérateurs ont réalisés des investissements, mais sont restés dans l'aval de l'activité et ne remontent pas en amont pour développer les intrants locaux à quelques très rares exceptions".

A ce propos, il cite le cas des premières conserveries de tomates. Ces premiers investisseurs ont construit des usines pour la transformation de tomates, mais ramenaient le concentré de tomates de Turquie et ne faisaient donc que de la mise en boîte. Mais par la suite, relève le ministre, "un certain nombre d'entre eux ont commencé à remonter en amont en travaillant étroitement avec les agriculteurs".

Mais citant l'exemple de la filière boissons, il indique que "les producteurs locaux utilisent l'eau comme seul intrant local et considèrent le sucre comme produit national par le seul fait qu'il soit raffiné localement, tandis que le reste des intrants est importé de l'étranger y compris les arômes et les purées de fruits qui sont, pourtant, fabriqués localement".

Par ailleurs, M. Benmeradi fait savoir que son département va lancer une évaluation de l'économie nationale en remontant jusqu'au début de l'année 2000. "Nous sommes en train de préparer un rapport pour le gouvernement sur la situation du commerce extérieur de 2017 dans lequel nous allons expliquer pourquoi un déficit



de plus de 11 milliards de dollars a été enregistré et pourquoi les importations n'ont pas baissé suffisamment. Et puis surtout nous allons faire, pour la première fois, une évaluation de long terme à partir de l'année 2000 et étudier ce qui s'est passé dans l'économie nationale. Nous y allons étudier les raisons qui ont fait que la part de l'économie nationale dans la couverture de la demande nationale n'a fait que baisser".

Citant l'industrie nationale, il observe que lorsque le pays exporte quatre produits industriels, il en importe 100, "mais comme ça, on va droit dans le mur", avertit-il.

## Très peu d'investissements industriels dans le secteur privé

Interrogé sur la difficulté d'endiguer les importations en dépit des différentes mesures prises durant ces dernières années, M. Benmeradi explique qu'elles sont nombreuses dont, en premier, le "système de subventions indirectes et involontaires des importations".

En effet, explique-t-il, avec un taux de change tel que pratiqué actuellement, "l'Etat est en train de subventionner les importations dans le sens où les importateurs obtiennent, auprès des banques, des devises contre des dinars à un prix qui n'est pas réel, c'est-à-dire ne reflétant pas la réelle parité entre le dinar et la devise. En plus, les produits importés sont très souvent subventionnés dans leur pays d'origine. Donc, il est préférable pour les opérateurs nationaux d'aller les acheter à l'étranger plutôt que de les produire localement".

La deuxième principale raison de la persistance des importations à un niveau élevé est l'incapacité du secteur industriel privé de réaliser la diversification et de contribuer, significativement, à la couverture de la demande nationale, détaille encore le ministre qui déplore la "très faible" production industrielle du pays. "Nous avons pensé, pendant très longtemps, que le secteur privé allait faire dans la diversification, mais le gros de ses investissements a été réalisé dans les services et le bâtiment mais très peu dans l'industrie", note-t-il.

Relevant que l'industrie algérienne est restée "basique", M. Benmeradi cite une étude faite par son ministère qui montre

que 45.000 opérations d'importations, réalisées en 2017 par les 35 entreprises membres de l'Association des producteurs algériens de boissons, font ressortir un coût d'importation oscillant entre 250 et 300 millions dollars, alors que les exportations de ces entreprises ne dépassent pas les 12 millions dollars.

## Travailler sur la base de la balance devises par filière d'activité

Dans ce sens, le ministre préconise de travailler, systématiquement, sur la base de la balance devises par filière d'activité permettant une vraie intégration nationale comme est le cas, selon lui, de la filière médicament.

Notant qu'il y a une vingtaine d'année, plus de 95 % des besoins nationaux en médicaments étaient couverts par les importations, le ministre rappelle que le gouvernement avait alors décidé de suspendre les autorisations d'importation de médicaments sauf pour la Pharmacie centrale des hôpitaux ou d'autres établissements publics.

Ce dispositif a permis de booster les investissements dans l'industrie pharmaceutique en produisant localement l'équivalent de 2 milliards dollars actuellement contre moins de 2 milliards dollars d'importations, sachant que la demande est de 4 milliards de dollars : "Donc ça s'équilibre".

"Aujourd'hui, nous sommes le pays qui compte le plus d'usines de médicaments dans l'ensemble de la région. Nous avons dépassé la Tunisie, qui nous devançait, ainsi que le Maroc et nous sommes proches de l'Egypte", fait-il valoir.

Interrogé sur sa récente déclaration quant à la levée de la suspension des importations dans 2 ou 3 ans, il indique que cela n'est pas une décision du ministère du Commerce mais qu'elle émane de la loi régissant le commerce extérieur qui prévoit que dans le cas d'un déficit de la balance commerciale, le gouvernement peut prendre des mesures de sauvegarde dont la suspension "provisoire" des importations.

Il ajoute que le décret exécutif sur les 851 produits soumis au régime des restrictions à l'importation précise aussi que les produits concernés sont "temporairement" suspendus à l'importation jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des

paiements.

Selon lui, d'autres mesures visant à rééquilibrer les deux balances seront prises prochainement.

"La mesure de suspension de l'importation de ces produits permettra de libérer les capacités nationales de production, sachant que la majorité des usines algériennes ne tournaient qu'à seulement 20 % ou 30 % de leurs capacités réelles car leurs produits, finis ou intrants, n'étaient pas achetés malgré leurs prix très compétitifs", avance-t-il.

C'est le cas, entre autres, "des filières de la céramique et des boissons dont les prix proposés des intrants produits localement sont inférieurs à ceux importés", selon le ministre.

Le ministre espère, cependant, qu'une fois ces mesures de suspension levées, les opérateurs ne vont pas retourner aux importations car le véritable enjeu, insiste-t-il, est "d'ancrer la culture de consommer national".

## Hormis la balance commerciale énergétique, toutes les autres sont déficitaires

"Il faut être conscient qu'il y a le feu à la maison. Hormis la balance commerciale énergétique qui est à l'avantage de l'Algérie, toutes les autres balances sont déficitaires. Le tarif douanier contient 99 chapitres dont 95 sont déficitaires avec tous les pays du monde, y compris les pays arabes. Si nous ne faisons rien, dans deux ou trois ans nous n'aurons plus les ressources financières pour importer quoi que ce soit, y compris les céréales. Nous avons perdu en trois ans 50 % de nos réserves de change, soit 44 milliards de dollars", avise-t-il.

Interrogé si cette période de suspension d'importations de produits était suffisante pour développer et diversifier l'outil de production national, M. Benmeradi estime que "le pays possède déjà un outil de production mais qui est sous-utilisé et que sa protection, à travers ces mesures de sauvegarde, lui permettra de monter en cadence. Il faut que les entreprises locales apprennent à ce qu'une bonne partie des intrants soit produite localement. C'est ce que nous voulons. En créant ce choc (à travers la suspension d'importations), nous allons encourager les entreprises algériennes à développer leurs productions et à utiliser les intrants produits localement".

Cependant, ajoute-t-il, "nous recevons à la fois des demandes de protection et des demandes de levée de suspension et nous sommes en train de les évaluer pour rajouter des produits et supprimer d'autres. Cette opération est suivie par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia".

A la question de savoir si cette suspension d'importations ne risquerait pas de créer des situations de monopole de producteurs nationaux en l'absence de la concurrence étrangère et au détriment de la qualité, le ministre juge que le pays "vit déjà une situation de monopole qui est celle des importateurs".

R. E.

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION "ALIMENTARIA 2018" DE BARCELONE

# Les opérateurs algériens conviés à y assister en force

Les frais de participation des exposants algériens, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE).

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) offre aux opérateurs économiques algériens la possibilité de promouvoir leurs produits, de gagner une large visibilité et d'intégrer de nouveaux marchés et les accompagne au Salon international de l'alimentation Alimentaria 2018 qui se tiendra du 16 au 19 avril 2018 à Barcelone (Espagne).

Cet événement est proposé aux exposants algériens par le ministère du Commerce dans le cadre de la participation de



l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2018. "Alimentaria 2018, l'un des principaux salons au monde du secteur des produits alimentaires, des boissons et des services de restauration, constitue une importante plateforme pour stimuler l'innovation et la qualité gastronomique et un centre de connaissances, de tendances, d'innovation et d'activités commerciales, dans lequel se

tiendront près de 11.200 rencontres d'affaires entre 800 acheteurs internationaux et entreprises exposantes venues de plus de 70 pays", soulignent les responsables de l'Algex. "Un espace dédié au secteur halal est prévu pour présenter les différents produits halal qui représentent actuellement 16% de la consommation mondiale d'aliments et de boissons et contribuant, de ce fait, de 40 milliards d'euros à l'économie de

l'UE, c'est ainsi qu'Alimentaria 2018 est conçu pour satisfaire la demande croissante sur le segment halal en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient" ajoute cette même source. Les frais de participation des exposants algériens, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Le développement des échanges commerciaux a enregistré une forte évolution entre l'Algérie et l'Espagne. Ainsi en 2014, l'Espagne fut le premier client de l'Algérie avec plus de 9 milliards d'euros et le quatrième fournisseur avec près de 4 milliards d'euros alors que l'Algérie est le premier fournisseur de l'Espagne en gaz naturel avec 6,50 milliards d'euros d'exportation.

A. A.

## NÉGOCIATIONS CGEA-MEDEF

### Le renforcement du partenariat économique au centre de discussions

Le renforcement du partenariat bilatéral et l'amélioration du dialogue économique méditerranéen, ont été au menu d'une rencontre, vendredi à Paris, entre la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et de l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises (BusinessMed), Saïda Neghza, et le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Pierre Gatuzz, a indiqué la confédération dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, les discussions ont été axées sur les perspectives de renforcement du partenariat entre les entreprises algériennes et françaises ainsi que l'amélioration du dialogue économique méditerranéen au profit de l'investissement et de la création de richesses et d'emplois, selon la même source.

Les deux parties ont également abordé les défis géostratégiques, économiques et sociaux, à relever par les entreprises des deux rives de la Méditerranée tels que la migration, le chômage chez les jeunes, le changement climatique, les transformations induites par la technologie et la nécessité d'améliorer le climat des affaires dans cette région.

Soulignant le rôle "prépondérant" des organisations patronales en tant que force de proposition, les deux parties se sont convenues à entreprendre des actions communes pour développer des politiques favorisant le développement de l'investissement et la création d'entreprises, l'amélioration des qualifications des travailleurs pour les nouveaux métiers, le développement du secteur privé et de la culture d'en-

treprenariat notamment parmi les jeunes et les femmes.

En marge de cet entretien, une délégation de chefs d'entreprise de la CGEA a rencontré le président du Medef afin de s'entretenir sur les perspectives de développement du partenariat économique algero-français, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et du numérique, ainsi que les possibilités d'échanges d'expériences entre les petites et moyennes entreprises (PME) algériennes et françaises.

A ce titre, ils ont discuté d'une éventuelle rencontre d'affaires algero-française qui se tiendrait à Alger, permettant aux opérateurs économiques des deux pays d'œuvrer efficacement à la concrétisation des projets de coopération dans les différents secteurs,

ajoute le communiqué.

R. E.

## SECTEUR DU TOURISME

### Installation d'une commission de travail pour revoir les lois

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a annoncé l'installation d'un groupe de travail au niveau du secteur pour actualiser les réglementations et les lois juridiques et les adapter aux exigences actuelles du secteur. Le ministre qui répondait aux questions de deux membres du Conseil de la nation sur le développement touristique dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a précisé qu'"un groupe de travail a été installé en vue de revoir les réglementations et les lois juridiques régissant le secteur pour les adapter aux exigences actuelles du tourisme et parvenir à la décentralisation de la gestion en accordant plus de prérogatives aux walis et responsables locaux pour une bonne prise en charge des projets d'investissement".

Il a évoqué, dans ce cadre, la stratégie nationale de relance du secteur mise en place pour la concrétisation du Plan d'orientation d'aménagement touristique 2030 et qui repose essentiellement sur le

développement de l'investissement à travers l'assiette foncière qui doit être assurée dans toutes les régions du pays. Il a, à ce titre, fait état de 225 zones d'expansion touristique (ZET) avec une superficie globale dépassant les 56.000 ha destinés à accueillir des projets touristiques capables de répondre aux besoins des touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

"184 études pour l'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) ont été déposées, dont 74 études ont été réalisées, 40 études ont été validées et 34 autres en cours de validation", a indiqué le ministre. M. Mermouri a évoqué l'attractivité touristique remarquable dont jouit la wilaya de Boumerdès qui dispose de 11 zones d'extension touristique d'une superficie globale de 4.800 hectares.

"Jusqu'à présent, 5 études d'aménagement touristique de ces zones ont été réalisées, dont deux approuvées", a-t-il souligné. Qualifiant ces études de "très importantes

pour atteindre l'exploitation idoine et rationnelle du foncier", le ministre a relevé l'importance d'assouplir les procédures de concrétisation des projets touristiques pour redynamiser le secteur. Il a ajouté que des conventions ont été conclues avec 11 établissements bancaires et financiers en vue de faciliter l'obtention des crédits au profit des investisseurs. S'agissant de l'amélioration des services touristiques en réponse aux demandes des clients, M. Mermouri a rappelé tous les projets touristiques autorisés qui s'élèvent à 1.946, d'une capacité d'hébergement supérieure à 258.000, dont 764 projets en cours de réalisation à l'heure actuelle.

Il a également mis en avant toutes les mesures prises pour améliorer le niveau des services (eau potable, sécurité, hygiène, formation) dans toutes les régions touristiques et plages autorisées.

R. E.

## RESSOURCES HALIEUTIQUES

### Production de 110.000 tonnes de poissons au niveau national en 2017

Le directeur général de la pêche au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a indiqué que la production de poissons en Algérie a atteint 110.000 tonnes en 2017. Lors d'une visite de deux jours de travail et d'inspection du secteur de la pêche à Mostaganem, Taha Hamouche, a souligné que la moyenne de production nationale de pêche conventionnelle a atteint 105.000 tonnes et celle de l'aquaculture 4.500 tonnes.

Le même responsable a ajouté que la production halieutique dans le cadre de l'aquaculture a doublé en une année, passant de 200 t en 2016 à 4.500 t en 2017, soulignant que les capacités de production cette année sont estimées à 25.000 t. M. Hamouche a fait savoir que la hausse de la production s'est réalisée en un temps court, rappelant que le programme du gouvernement vise à multiplier la production aquacole pour atteindre 100.000 t dans les prochaines années. Au passage, le directeur général de la pêche a appelé les investisseurs à exploiter les grandes capacités de l'Algérie dans le domaine de l'aquaculture sur le littoral, les barrages, les plans d'eau, les bassins d'irrigation agricole ou les stations d'épuration des eaux, signalant que le nombre de demandes d'investissement a doublé dans les dernières années en adéquation avec la hausse des capacités de production des projets de 600 à 2.000 et actuellement à 3.000 tonnes/an de poissons par projet.

ALGER, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES TÉLÉPHÉRIQUES

# Ouverture du 1<sup>er</sup> centre de formation des agents

Le directeur de l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), Wissam El Moukahal, a annoncé l'ouverture du premier Centre international des agents d'entretien et de maintenance des téléphériques dans les prochains mois à Alger.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans une déclaration à l'APS, M. El Moukahal a précisé que l'Algérie se dotera, dans les prochains mois, d'un premier Centre international de formation des agents d'entretien et de maintenance des téléphériques qui permettra la formation de 100 agents/an, soulignant que ce centre, qui s'inscrit dans le cadre des investissements de l'Etac (joint-venture entre le Métro d'Alger, l'Etusa et le groupe français Poma), mettra à profit les programmes et moyens technologiques sophistiqués en direction des travailleurs du secteur.

Rappelant que l'Algérie compte un nombre important de téléphériques de transport urbain et compte l'une des plus importantes stations téléphériques dans le monde (Chrèa-Blida), consolidant ainsi sa position chez le groupe français Poma qui l'a choisie pour abriter ce centre, le même responsable a indiqué que l'idée de la création de ce centre en Algérie précisément a été favorisée par l'expérience et l'expertise nationales dans le domaine des téléphériques.

Selon l'APS, M. El Moukahal a affirmé que l'Etac œuvre à prodiguer de meilleures prestations aux exploitants des téléphé-



riques, en établissant un programme spécifique de formation, qui se base sur l'amélioration des capacités des travailleurs dans le domaine du relationnel avec les clients afin de consolider la position de l'entreprise en tant que groupe leader dans son domaine, outre l'exploitation de moyens modernes en matière de formation technique (téléphérique virtuel en 3D), technique utilisée pour la première fois en Algérie, et s'apprête à franchir un pas en avant pour élargir ses horizons à travers l'inauguration d'une usine de pièces de rechange des téléphériques dans la zone industrielle d'Oued-Smar, sur lequel l'entreprise mise pour augmenter ses investissements, d'autant qu'elle aura à gérer de nouvelles structures en cours de réalisation ou de réhabilitation à travers les wilayas de Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger et Oran.

Depuis sa création en 2015, l'Etac a enregistré le transport de plus de 10 millions d'usagers avec une capacité de 10.000 personnes par heure à travers ses différentes lignes de téléphériques à Alger, Blida, Annaba, Constantine et Oran, en attendant la mise en service des projets en cours avant la fin de l'année 2018.

Faisant état de la mise en service, avant

fin de 2018, du téléphérique de Tizi-Ouzou et de la ligne reliant Zghara-Bab El Oued à Alger, El Moukahal a indiqué que la réalisation de ces ouvrages a été confiée au partenaire français, représenté par Poma. La même entreprise est chargée à Oran de la réalisation des travaux de réhabilitation du téléphérique reliant Oran à Santa-Cruz, selon l'APS, qui a ajouté que s'agissant de la réhabilitation du téléphérique de Tlemcen, à l'arrêt depuis avril 2015, et dont les travaux sont en cours, le même responsable a précisé que ces travaux ont été lancés en novembre 2016 et englobent le remplacement du câble dont la durée de vie est arrivée à terme et le changement des télécabines par d'autres plus grandes, et à cet effet, un montant d'un milliard DA a été réservé à cette opération.

L'Etac est une société mixte créée sur le principe 49/51 regroupant la société Métro d'Alger (Ema) et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), qui détiennent 51 % du capital de l'entreprise et le partenaire français Poma qui s'occupe des travaux de réalisation avec 49 % du capital, tandis que l'Etac assure la gestion et l'entretien, a rappelé l'APS.

B. M.

OUARGLA, 4<sup>e</sup> COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA GENDARMERIE

## Impliquer le citoyen dans la lutte contre le braconnage

Les participants à un atelier d'information et de sensibilisation sur "le braconnage et le commerce illicite des animaux sauvages", organisé lundi dernier par le 4<sup>e</sup> Commandement régional de la Gendarmerie (4<sup>e</sup> CRGN) à Ouargla, ont mis l'accent sur la nécessaire implication des citoyens dans la lutte, ne se serait-ce que par la dénonciation, contre le phénomène du braconnage.

La directrice générale-adjointe de la protection de la faune sauvage et de la chasse à la Direction générale des forêts (DGF), Wahida Boucekkine, a mis en exergue l'importance du rôle du citoyen dans la lutte contre ce genre de crime, classé au 3<sup>e</sup> degré à l'échelle internationale après le commerce d'armes et de drogues, notamment à travers la lutte contre l'acquisition d'animaux protégés ou non-protégés pour préserver l'écosystème.

La même responsable a mis l'accent sur l'intensification des campagnes de sensibilisation et l'activation de mécanismes d'échange d'informations et de coopération entre les différents acteurs pour lutter contre le braconnage et protéger les cycles

biologiques de reproduction de la faune, notamment les animaux et oiseaux rares ou menacés d'extinction, en vue de préserver l'écosystème et l'environnement.

Faisant le point sur la situation de la faune, le chef d'état-major du 4<sup>e</sup> CRGN, le colonel Mohamed Rikiki, a fait état de 256 cas de braconnage enregistrés l'an dernier à travers le territoire du 4<sup>e</sup> CRGN, dont 9 cas touchant la faune protégée et 11 cas la flore. Selon le même officier supérieur, la stratégie du 4<sup>e</sup> CRGN s'articule, en matière de lutte contre les atteintes commises à l'encontre de l'environnement et la santé publique, dans le cadre du contrôle général du territoire, autour du contrôle des marchés, de lutte contre les crimes liés à l'agression sur la faune, sauvage notamment, ainsi que les autres animaux, tels que les oiseaux menacés d'extinction.

Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur dans le sud-est du pays, pesant pratiquement sur la faune sauvage protégée et celle menacée de disparition, dont le fennec et la gazelle, influant négativement sur l'environnement et l'écosystème, a-t-il

expliqué. Les participants ont, par souci de sensibiliser et de lutter contre le phénomène du braconnage et de la dégradation de la richesse faunistique, estimé nécessaire la conjugaison des efforts des acteurs (GN, Douanes algériennes et services des forêts) et l'implication des citoyens, de toutes catégories sociales, dans les efforts de lutte contre ce phénomène.

Cet atelier d'information et de sensibilisation, qui se poursuivra durant deux jours au siège du 4<sup>e</sup> CRGN, vise la vulgarisation du cadre juridique de protection de la faune sauvage en Algérie, ainsi que le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite des animaux sauvages, selon les organisateurs.

Cette manifestation, à laquelle ont assisté les cadres des secteurs concernés (Forêts, Douanes, Fédération nationale des chasseurs), permet de braquer les lumières sur les missions dévolues, dans ce cadre, aux services des Douanes, des Forêts et de la Fédération des chasseurs en matière de protection de la richesse animale.

APS

ILLIZI

## Vaccination de 1.217 personnes contre la rougeole

Au moins 1.217 personnes ont été vaccinées contre la rougeole à In-Aménas où ont été enregistrés 87 cas depuis le début du mois de janvier, selon les services de la Direction de la santé et de la population (DSP). L'opération de vaccination a ciblé, notamment, les populations des quartiers où s'était répandue la maladie, à l'instar d'El-Wiam et des 100 hectares, après confirmation des échantillons d'analyses transmis à l'Institut Pasteur d'Alger, a indiqué à l'APS la cheffe de service de prévention à la DSP, Dr Nacéra Ahmim.

Un recul du nombre de cas a été relevé, comparativement aux premières semaines, grâce aux interventions effectuées par deux équipes médicales à travers la prévention par la vaccination et l'auscultation des habitants des zones affectées, pour éviter la propagation de la maladie, a-t-elle déclaré. Près de la moitié (44,85%) des personnes touchées par la maladie se situe dans la tranche d'âge d'un an à 5 ans, selon Dr Ahmim qui signale, dans ce contexte, une disponibilité en quantité suffisante du vaccin au niveau des établissements de santé. Aucun décès n'a été heureusement déploré des suites de cette maladie éruptive cutanée qui s'est propagée dans la seule commune d'In-Aménas, et les services de la DSP ont entrepris depuis les mesures de précaution nécessaires pour éviter que la maladie ne s'étende à d'autres régions, a-t-elle souligné. La même responsable invite les parents à veiller au respect du programme national de vaccination de leurs enfants et de se rapprocher des structures de santé en cas d'apparition chez leurs enfants de symptômes d'état grippal ou de hausse de température, en plus de veiller à l'hygiène du milieu afin d'éviter ces maladies contagieuses. Les cas de rougeole enregistrés à n-Aménas ont touché différentes catégories d'âge situées entre deux mois et 40 ans, selon la même source.

M'SILA

## Déclaration des cotisations via le site de la Cnas

Pas moins de 2.941 employeurs recensés dans la wilaya de M'sila ont déclaré à distance leurs cotisations de sécurité sociale pour l'année 2017 via le site internet de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), selon l'agence locale de cette caisse.

Selon la même source, ce nombre d'employeurs ayant eu recours au système de télé-déclaration, accessible via le portail web de la Cnas, représente 42,80% du total des employeurs recensés dans la wilaya de M'sila. Le système de télé-déclaration des cotisations de sécurité sociale est l'une des plus importantes mesures mises en place pour l'amélioration du service public de la Cnas, dans la mesure où il permet aux employeurs d'effectuer leurs déclarations annuelles des salaires et des salariés sans qu'ils aient à se déplacer leur offrant ainsi un gain de temps considérable, a ajouté la même source. Les dépenses de la Cnas de M'sila s'élèvent, pour l'année 2017, à près de 6,63 milliards de dinars, dont 4,75 milliards ont été consacrés aux remboursements médicaux, selon la même source qui a révélé que le taux de distribution des cartes Chifa a atteint au cours de cette même période les 99,12% (26 6261 cartes Chifa). En ce qui concerne les congés maladie, la caisse a enregistré 13.137 cas pour un total de 281.951 jours d'un coût estimé à plus de 320 millions de dinars.

Dans ce registre et afin de lutter contre les fausses déclarations et les congés de complaisance, les agents de cette caisse ont effectué au cours de cette même période pas moins de 2.976 contrôles inopinés aux domiciles des assurés ayant bénéficié de congés maladie.

APS

AIN-M'LILA, COMPLEXE RÉGIONAL DE VIANDES ROUGES

# Nécessité d'un taux d'exploitation maximum



**Le complexe régional des viandes rouges, qui a une capacité annuelle de 1.200 tonnes, peut assurer l'abattage quotidien de 1.200 ovins et 80 bovins, a indiqué l'APS.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a insisté, la semaine dernière, à Oum El Bouaghi, sur la nécessité de porter à 100 % le taux d'exploitation du complexe régional de viandes rouges

d'Aïn-M'lila, et il a appelé, lors d'une inspection de ce complexe, entré en activité en novembre 2017, à "optimiser impérativement" l'exploitation de cet "acquis" pour la réalisation duquel l'Etat a investi plus de 2 milliards DA. Cet équipement doit assumer son rôle à l'échelle régionale et nationale en adoptant une "meilleure organisation du processus de production" considéré actuellement "faible" et en ayant recours à des opérations de promotion, a estimé le ministre.

Le complexe, qui a une capacité annuelle de 1.200 tonnes de viandes rouges, peut assurer l'abattage quotidien de 1.200 ovins et 80 bovins, a indiqué l'APS, ajoutant que le ministre a inspecté, par ailleurs, le projet de

réalisation d'un silo en béton armé dans la région de Tagza, commune de Sigus, d'une capacité de 30.000 tonnes.

Sur site, M. Bouazghi a encore insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux de cette structure qui a mobilisé un investissement public de 2,452 milliards DA et devra être réceptionné en août prochain, selon les explications présentées à l'occasion, a fait savoir l'APS, ajoutant que le ministre avait inspecté le périmètre d'irrigation agricole d'Ouled Hamla (Aïn-M'lila) s'étendant sur 2.247 hectares et appelé à améliorer la production agricole locale qu'il a qualifiée en deçà des potentialités de la wilaya.

B. M.

CONSTANTINE, FORMATION PROFESSIONNELLE

## Disponibilité de 4.351 nouveaux postes pédagogiques

Un total de 4.351 nouveaux postes pédagogiques est prévu pour la session de février prochain de la formation professionnelle, a indiqué, mercredi à l'APS, un cadre de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Depuis le lancement des inscriptions, le 7 janvier dernier, plus de 2.000 inscrits ont été jusqu'à présent recensés, a précisé le chef du service de la formation à la DFEP, Saïd Kaouche, notant que les spécialités de technicien supérieur en informatique, technicien au réseau informatique et le traitement des eaux sont les plus demandées.

Les périodes de sélection et d'orientation sont attendues après le parachèvement des inscriptions et cela entre les 17 et 18 du mois de février en cours, selon le même responsable, soulignant que cette opération sera suivie par l'annonce des résultats prévue le 22 février 2018.

Des journées "portes ouvertes" sur la formation professionnelle ont été lancées le 23 janvier dernier au palais de la culture Mohamed-Laïd El Khalifa, a-t-on encore noté, indiquant que des campagnes et caravanes d'information et de sensibilisation sont programmées avec la collaboration des conseillers, des cadres et des enseignants du secteur.

Pas moins de 2.071 postes parmi le nombre global ont été consacrés à la formation diplômante avec 1.371 places sous la formule formation par apprentissage, 645 places pour la formation résidentielle, 30 places pédagogiques réservées pour les cours du soir et 25 places pour la formation dite "passerelle", a-t-il indiqué.

Il a ajouté à ce sujet que 1.730 autres postes ont été réservés à la formation qualifiante, dont 663 pour les détenus, 150 places pour la femme rurale, 425 pour la femme au foyer, 125 pour la formation qualifiante initiale et 70

pour les cours du soir, affirmant que 960 postes sont inscrits au titre de la formation qualifiante contractuelle.

Six "nouvelles spécialités de formation professionnelle ont été introduites au cours de la session de septembre dernier entre autres, technicien supérieur en montage de panneaux solaires et thermiques, éducatrice première enfance, montage et climatisation, hôtellerie et travaux publics et conception d'art", a rappelé M. Kaouche.

La wilaya de Constantine dispose actuellement de 22 établissements de formation professionnelle, dont 3 instituts nationaux, 17 centres de formation répartis sur l'ensemble des communes et une annexe, encadrés par 632 formateurs dont 467 permanents et 165 contractuels, a-t-on signalé.

APS

MOSTAGANEM

## Glissement de terrain sur la RN 11

Un glissement de terrain a été relevé dans les 24 dernières heures à Mostaganem sur la Route nationale 11 au niveau de Djebel Diss, de même que l'érosion du sol au chemin de wilaya (CW 7) à Chelailia, causant une perturbation au trafic routier, selon la Protection civile.

Les précipitations enregistrées dans la wilaya de Mostaganem dans les deux derniers jours ont provoqué un effondrement partiel de roches au tronçon de la route côtière reliant Mostaganem à Sonactel (Djebel Diss), nécessitant l'utilisation d'une seule direction de la route, a-t-on indiqué.

Une érosion et un affaissement du terrain sur le CW 7 reliant Aïn-Tédelès et Mostaganem à Chelailia a été également enregistré suite à des travaux de réalisation de canalisation d'assainissement (entreprise privée), a-t-on ajouté, signalant l'effondrement partiel du mur du cimetière de Sidi Benhaoua samedi à 18 heures nécessitant le recours à un engin pour enlever les gravats et à la brigade cynotechnique pour la fouille sous les décombres surtout, sachant que ce mur de 50 mètres de long et de 3 mètres de hauteur longe un trottoir.

Dans la nuit dernière, un effondrement partiel du toit d'une vieille bâtisse à haï Derb au centre-ville de Mostaganem a été enregistré, sans faire de victimes, a-t-on encore fait savoir, signalant qu'un incendie s'est produit à cause du courant électrique vendredi dernier dans une habitation au douar Djelaidia, dans la commune de Kheïreddine. Présentant une insuffisance respiratoire, le propriétaire de l'habitation a été transféré vers la polyclinique de Kheïreddine.

Au cours des dernières 48 heures, la wilaya de Mostaganem a enregistré de fortes pluies et de la grêle (27,7 millimètres).

OUARGLA

## 318 demandes de soutien agricole avalisées

Pas moins de 318 demandes de soutien agricole ont été avalisées en 2017 par la commission technique de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla, a indiqué la DSA.

D'un montant de plus de 467 millions DA, ce soutien accordé porte sur l'acquisition d'intrants agricoles, d'équipements d'irrigation sous-pivot, le forage de puits d'irrigation et le soutien à la consommation énergétique, a-t-on précisé. S'agissant de l'acquisition d'installations d'irrigation sous-pivot, la DSA a fait état de la mise en place jusqu'ici de 22 unités sur un total de 222 appareils projetés, en dépit du soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs.

La lenteur dans l'installation de ces équipements d'irrigation, destinées le plus souvent à la céréaliculture, est imputée à leur prix jugé "très élevé" sur le marché, selon la même source.

Il est relevé une surface de 1.894 hectares, exploitée par 47 agriculteurs, consacrée à la céréaliculture pour laquelle sont mobilisés 85 pivots d'irrigation agricole. On s'attend au titre de l'actuelle saison (2017-2018) à l'extension de la superficie emblavée à plus de 3.234 ha, dont plus de 3.000 ha dédiés au blé (dur et tendre), le reste à l'orge et l'avoine comme aliment de bétail, selon les données de la DSA d'Ouargla.

APS

## YÉMEN

# Le coup de force des séparatistes complique la situation

*Le coup de force des séparatistes sudistes qui se sont emparés cette semaine d'Aden, la deuxième ville du Yémen où siège le gouvernement, a mis à nu la versatilité des alliances et les profondes divisions minant ce pays en guerre.*

Depuis 2014, le pays le plus pauvre de la Péninsule arabique est déchiré par une guerre entre les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi et des rebelles originaires du nord du pays, les houthis. Ces derniers, qui se plaignaient d'être marginalisés, se sont emparés en septembre 2014 de la capitale Sanaâ et en ont chassé le gouvernement, progressant jusque dans le sud du pays. Soutenues par l'intervention d'une coalition militaire arabe conduite par l'Arabie saoudite, les troupes gouvernementales ont réussi à reconquérir une partie du sud du pays, y établissant le siège du gouvernement à Aden, la grande ville portuaire. Jusqu'à récemment, la ligne de fracture semblait, donc, se dessiner entre le Nord et ses rebelles houthis et le Sud où les forces loyales au président Hadi avaient repris pied en s'alliant avec des troupes du mouvement sudiste, avec l'appui présenté comme inconditionnel de la coalition militaire arabe, en particulier de Riyad et



des Emirats arabes unis. Mais les combats qui ont éclaté dimanche entre les séparatistes du Sud et les forces gouvernementales anciennement alliés, faisant 38 morts et 222 blessés en quelques jours, ont mis au jour d'autres divisions dans ce pays. Pour les analystes, elle était prévisible. Le Yémen du Sud a été indépendant jusqu'à son unification avec le Yémen du Nord en 1990. Mais le Sud — où sont basés diverses organisations séparatistes, des groupes jihadistes et des tribus rivales — s'est plaint constamment d'être marginalisé et négligé par le pouvoir central, y compris sous la présidence de M. Hadi. "Le pays semble de plus en plus fragmenté le long des lignes Nord-Sud, en plus des lignes houthis-Hadi", relève Simon

Henderson, directeur de recherche au centre de réflexion Gulf Institute à Washington. La relation entre le mouvement séparatiste et le gouvernement yéménite avait commencé à se tendre après le limogeage l'an dernier du gouverneur d'Aden, Aidarous al-Zoubaidi, qui a formé un Conseil de transition du Sud (STC), une autorité parallèle dominée par les séparatistes. Le STC avait fixé un ultimatum à M. Hadi exigeant le départ du Premier ministre Ahmed ben Dagher et "des changements au gouvernement", accusé de corruption". Cet ultimatum avait expiré dimanche quand ont débuté les affrontements. Le STC vise "l'indépendance" selon un document rédigé en janvier et obtenu jeudi par l'AFP. Mais l'ex-gouverneur d'Aden et

leader du STC a affirmé cette semaine qu'il attendait "une réponse positive" de la communauté internationale avant d'aller plus loin.

Deux responsables du STC assurent avoir envoyé une délégation à Washington pour étudier la possibilité d'ouvrir un bureau dans la capitale américaine, avec l'espoir d'être reconnus internationalement, notamment en Occident. Le Département d'Etat n'a pas confirmé.

La fin de l'alliance entre les séparatistes du Sud et les forces gouvernementales pourrait aussi être révélatrice d'un soutien moins inconditionnel qu'affiché de la coalition militaire arabe au président Hadi, qui vit en exil à Riyad depuis 2015.

"La réalité semble être que les Emirats arabes unis en sont arrivés à être exaspérés par Hadi et qu'ils orchestrent leur propre plan pour le Yémen du Sud", analyse M. Henderson.

Les Emirats ont entraîné une force militaire yéménite appelée "Cordon de sécurité", perçue comme favorable au puissant mouvement séparatiste du sud du Yémen. "Il est peut-être trop fort de dire que c'est la fin du gouvernement Hadi, mais je pense qu'il est juste de dire que c'est la fin d'un Yémen unifié", estime Farea al-Muslimi, chercheuse au centre de réflexion Chatham House à Londres.

## CENTRAFRIQUE

## Un groupe armé dit vouloir "déposer les armes"

La Mission de l'Onu en Centrafrique (Minusca) a salué l'annonce d'un dépôt des armes faite par le chef d'un groupe armé du nord-ouest de la RCA, Révolution et Justice (RJ), tout en disant vouloir vérifier le respect de cette promesse sur le terrain. "La Minusca attend avec intérêt que les éléments du RJ respectent les engagements pris solennellement par le président de leur mouvement. La Mission, à travers son équipe déployée sur le terrain, suivra de très près la mise en oeuvre desdits engagements", a déclaré la mission de l'Onu dans un communiqué publié vendredi. La mission de l'Onu réagissait à la déclaration du chef de RJ, Armel Sayo, qui a dit, jeudi, que son mouvement voulait déposer

les armes et intégrer le programme national de désarmement.

Selon une source humanitaire toutefois, le groupe armé reste actif dans la région de Paoua, dans le nord-ouest de la Centrafrique.

"On n'a rien vu de concret sur le terrain. Pour l'instant, ils sont toujours en brousse, ils ont lancé encore récemment des attaques contre des camions. Les combats continuaient, hier (vendredi) à midi, à moins de 30 km de Paoua", a commenté la source à Paoua contactée par l'AFP.

Le groupe RJ est un groupe composite, constitué de plusieurs factions qui ne suivront pas forcément l'appel d'Armel Sayo, estime cette même source humanitaire.

Des combats opposent depuis mercredi 27 décembre le groupe armé Mouvement national pour la libération de la Centrafrique (MNLC) créé en octobre dernier par le "général" autoproclamé Ahamat Bahar, à Révolution et Justice d'Armel Sayo.

Ces affrontements ont occasionné la fuite de plus de 65.000 déplacés qui se sont installés à Paoua, déclenchant une importante crise humanitaire. La Minusca a lancé l'opération "Mbaranda" le 12 janvier, afin de repousser ces groupes armés et a réalisé une série d'arrestations de personnes suspectées d'appartenir aux groupes RJ et MNLC.

Le Minusca supervise le programme

national de désarmement démobilisation et réinsertion (DDR) pour tenter de désarmer les membres des groupes armés centrafricains et participer à leur réintégration dans la société.

## IRAK

## Lancement d'une opération contre Daech près de la frontière avec l'Arabie saoudite

Après que l'armée irakienne a achevé la libération des villes du pays des terroristes, elle continue à nettoyer de Daech les régions désertes situées dans les provinces d'al-Anbar et de Ninive. L'armée irakienne a lancé une opération de nettoyage du pays des terroristes de Daech près de sa frontière avec l'Arabie Saoudite, a annoncé Mahmoud el-Falaki, commandant des forces armées dans la province occidentale d'al-Anbar, cité par la chaîne de

télévision locale *Al Sumaria*.

"Les unités de l'armée, de la police et de la milice tribale [des sunnites], ainsi que les troupes frontalières soutenues par l'armée de l'air irakienne et la coalition internationale ont entamé ce matin une opération d'envergure visant à nettoyer le désert d'al-Anbar, en direction de la frontière irako-saoudienne", a déclaré le commandant. Il a précisé que les forces armées visent les refuges des terroristes dans les régions

désertiques du pays.

En décembre dernier, les forces pro-Baghdad ont annoncé avoir chassé Daech des territoires le long de la frontière syrienne dans l'ouest du pays, tuant "des dizaines" d'entre eux. Les combattants de la milice irakienne Hachd al-Chaabi ont complètement libéré la zone située entre les régions de Salah ad-Din et d'al-Anbar dans le désert de Jazira.

Agences

## SYRIE

## L'armée mène une offensive décisive dans le triangle Hama-Idlib-Alep

L'armée syrienne continue à libérer de Daech des villages situés dans la zone comprise entre Hama, Idlib et Alep, a annoncé à Sputnik une source informée au sein des forces militaires syriennes.

Les troupes d'élite de l'armée syrienne ne cessent d'avancer dans le triangle Hama-Idlib-Alep pour éliminer les terroristes de la région. Il s'agit de nombreux villages se trouvant au sud-ouest de l'aérodrome d'Abu al-Duhur récemment libéré. En outre, les troupes qui avancent à l'est de Hama sont parvenues à occuper le lieu stratégique de Rasm al Dahal. Grâce à cela, l'armée sera capable de contrôler les régions de Totah et Hajilah.

En même temps, comme l'a précisé l'interlocuteur de *Sputnik*, l'armée a mené des opérations réussies dans le sud d'Alep.

Agences

# Sinistrose et tensions sociales en Algérie : Efficacité des institutions et démocratie participative

*L'Algérie, contrairement aux discours pessimistes démobilisateurs, connaissant certes une situation difficile, ne traverse pas une crise financière mais une "crise de gouvernance", risquant, si l'on n'y prend pas garde, de se transformer en crise financière à l'horizon 2020.*



**Face aux tensions budgétaires, quelle politique de subventions pour le gouvernement ?**

# Sinistrose et tensions sociales en Algérie

## Efficacité des institutions et démocratie participative

*L'Algérie, contrairement aux discours pessimistes démobilisateurs, connaissant certes une situation difficile, ne traverse pas une crise financière mais une "crise de gouvernance", risquant, si l'on n'y prend pas garde, de se transformer en crise financière à l'horizon 2020.*

PAR DOCTEUR  
\*ABDERRAHMANE MEBTOUL

Les différents mouvements sociaux que connaît l'Algérie actuellement reflètent une dynamique sociale normale que connaissent plusieurs pays. Il s'agit d'imaginer de nouvelles méthodes de gestion sociales loin des schémas périmés du passé, responsabilité du gouvernement, afin d'éviter l'affrontement direct citoyens-forces de sécurité qui rompt la confiance envers l'Etat. Il ne suffit pas de gérer la problématique des conflits sociaux par décret, mais de changer le modèle de gouvernance ne pouvant plus réaliser une politique économique et sociale copiée sur les schémas des années 1970. Tout cela renvoie à l'efficacité et à la transparence des institutions qui doivent coller à la nouvelle réalité économique et sociale objet de cette présente contribution qui fait suite à celle parue dans le site [www.algerie1.com](http://www.algerie1.com)

### 1.-La sinistrose source de tensions sociales

Il faut éviter cette vision de sinistrose ou des déclarations de certains responsables avec des contradictions souvent de ministres, ignorant tant les profondes mutations sociales internes que les mécanismes monétaires. Il y a lieu d'éviter de la part des déclarations sans analyses objectives, déclarations qui peuvent engendrer des tensions sociales inutiles et accroître les tensions inflationnistes comme cette déclaration d'un ministre le 28/01/2018 que le cours officiel du dinar devrait être aligné sur celui du marché parallèle ce que ne demande même pas le FMI. Un ministre du Commerce qui parle au nom du ministre des Finances de la politique monétaire, alors que chaque ministre doit se cantonner dans ses prérogatives selon l'adage : « Chacun son métier et les vaches

seront bien gardées ». La surveillance de la cotation de la monnaie relève exclusivement de la Banque d'Algérie, institution sous la haute autorité de son Excellence M le Président de la République et non de l'Exécutif. Comme on ne gouverne pas par la peur, vision bureaucratique du passé mais par le dialogue productif. Ceux par exemple qui nous disent que nous nous dirigeons vers une crise semblable à celle de 1986, que nous ne pouvons payer les salaires et les retraités, ignorent qu'à cette époque l'Algérie croulait sous l'effet de la dette, et les caisses de l'Etat étaient vides. A fin 2017, les réserves de change sont arrêtées à 95/96 milliards de dollars et la dette est inférieure à 6 milliards de dollars. A court terme, contrairement à certaines supputations, j'écarte une implosion sociale du moins pendant ces deux prochaines années, sous réserve de revoir le mode de gestions sociale, rendant urgent une stratégie de développement fiable dès maintenant (gouverner c'est prévoir) et ce pour cinq raisons principales. Premièrement, l'Algérie n'est pas dans la situation de 1986, où les réserves de changes étaient presque inexistantes avec un endettement qui commençait à devenir pesant. Avec 95/96 milliards de dollars de réserves fin 2017 et une dette extérieure inférieure à 6 milliards de dollars, ces réserves de changes, richesses virtuelles qu'il s'agit de transformer en richesses réelles, si elles sont bien utilisées, peuvent servir de tampon social. Deuxièmement, vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global (même marmite, paiement des charges). Mais il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale. Comment voulez-vous qu'un ménage vivant seul avec moins de 50.000 dinars/mois ne puisse subvenir à ses besoins ? Troisièmement, grâce à leur travail, mais également aux mesures populistes, bon nombre de bas revenus ont bénéficié de logements sociaux presque gratuits, pénalisant les couches moyennes honnêtes qui ont mis des décennies de travail pour se permettre un logement décent, permettant aux familles algériennes une accumulation sous différentes formes. Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de

bijoux pour voir qu'il y a « déthésaurisation » et que cette épargne est, malheureusement, en train d'être dépensée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat. Cela peut tenir encore deux à trois ans. A la fin de cette période, tout peut arriver. Quatrièmement, l'Etat, malgré des tensions budgétaires qui iront en s'accroissant, les dispositions de la loi de finances 2018, continuent à subventionner les principaux produits de première nécessité. En revanche, à terme il s'agira de cibler les subventions qui, généralisées, sont insoutenables pour le budget. Cinquièmement, la sphère informelle, produit de la bureaucratie, des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, du manque de visibilité de la politique socio-économique (gouvernance locale et centrale) contrôlant 40% de la masse monétaire en circulation, contrôlant 65% des produits de première nécessité et employant plus du tiers de la population active joue le rôle de tampon social. C'est la rente des hydrocarbures qui joue la fonction de vases communicants entre différentes sphères économiques et sociales, devant être au centre ou directement à la périphérie pour pouvoir capter cette rente, expliquant que la réforme du système financier, enjeu important du pouvoir et des rapports de force, lieu de distribution de la rente, malgré bon nombre de promesses, tarde à se réaliser.

### 2- Démocratie participative par la reformulation de la fonction de l'Etat

Il convient maintenant de se demander : que doit faire l'Algérie pour mettre en place une bonne gouvernance condition d'un développement multidimensionnel et d'atténuation des tensions sociales ? Aussi, il est important de cerner ce concept en vogue actuellement devant nécessairement faire le pont entre la micro-gouvernance et de macro-gouvernance, existant des liens dialectiques entre la gouvernance politique et la gouvernance d'entreprise ce qui rend difficile de responsabiliser le manager de l'entreprise publique en l'absence d'autonomie relative dans la gestion, devant se poser la question : qui est propriétaire d'une entreprise publique en cas de mauvaise gestion ? S'est-on soucié de la cohérence des institutions gouvernementales, à l'optimalité gouvernementale ou au niveau local où la responsabilité administrative devrait être couplé avec une homogénéisation économique et



des bases transparentes, la modernisation du secteur financier et dans des domaines de la gouvernance tels que la réforme de l'administration fiscale et de l'appareil judiciaire. Dans ce cadre, il y a urgence d'une plus grande efficacité de la dépense publique face à la crise, l'inefficacité croissant les tensions sociales et budgétaires notamment des services collectifs du fait que ces segments sont importants en tant qu'éléments devant favoriser la création de surplus, la fonction étatique devant s'inspirer des normes économiques spécifiques, dont on ne peut leur appliquer les principes de productivité des entreprises. Pourtant la difficulté de quantification n'exclut en aucune manière l'analyse qualitative, existant à la lumière de l'expérience des pays développés des instruments de fonctionnement (récurrent) ; des passifs éventuels potentiellement importants, des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés et les budgets exécutés; des longs retards et des surcoûts pendant l'exécution des projets, ce qui témoigne de la faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution. Ces enjeux institutionnels et de gouvernance qui contribuent largement à limiter la réussite des projets de l'Etat régulateur en économie de marché concurrentielle, le programme de réformes étant à la traîne dans les domaines tels que la privatisation des entreprises publiques sur

des bases transparentes, la modernisation du secteur financier et dans des domaines de la gouvernance tels que la réforme de l'administration fiscale et de l'appareil judiciaire. Dans ce cadre, il y a urgence d'une plus grande efficacité de la dépense publique face à la crise, l'inefficacité croissant les tensions sociales et budgétaires notamment des services collectifs du fait que ces segments sont importants en tant qu'éléments devant favoriser la création de surplus, la fonction étatique devant s'inspirer des normes économiques spécifiques, dont on ne peut leur appliquer les principes de productivité des entreprises. Pourtant la difficulté de quantification n'exclut en aucune manière l'analyse qualitative, existant à la lumière de l'expérience des pays développés des instruments de fonctionnement (récurrent) ; des passifs éventuels potentiellement importants, des écarts considérables entre les budgets d'investissement approuvés et les budgets exécutés; des longs retards et des surcoûts pendant l'exécution des projets, ce qui témoigne de la faiblesse de la capacité d'exécution des organismes d'exécution. Ces enjeux institutionnels et de gouvernance qui contribuent largement à limiter la réussite des projets de l'Etat régulateur en économie de marché concurrentielle, le programme de réformes étant à la traîne dans les domaines tels que la privatisation des entreprises publiques sur

mique et social et d'une manière claire le droit de propriété, donc les relations entre l'Etat et le marché qui doivent procéder d'une démarche pragmatique par une définition des règles incitatives ; la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficiente et l'élaboration d'un nouveau consensus politique permettant de dégager une majorité significative dans le corps social en faveur des réformes. Il s'agit là d'une entreprise d'envergure consistant principalement à réorganiser le champ de l'information et de la communication pour plus de concurrence car l'information en ce XXIe siècle n'est plus le quatrième pouvoir mais le cœur du pouvoir même; réorganiser le mouvement syndical et associatif dont la promotion de la femme signe de la vitalité de toute société ; la réforme de la justice par l'application et l'adaptation du Droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international ; adapter le système éducatif, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au changement et à la modernisation du pays ; la révision du foncier dans l'agriculture et une nouvelle politique de gestion de l'eau, cette or bleu qui risque de faire l'objet de guerres fratricides durant le XXIe siècle et concernant d'ailleurs tous les continents mais particulièrement l'Afrique (le cas des eaux du Nil qui traverse plusieurs territoires pour l'Afrique est à méditer) et enfin la réforme du système financier qui est un préalable essentiel à la relance de l'investissement privé national et étranger, les banques publiques et privées étant au cœur d'importants

enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente. La réforme du système financier est considérée, à juste titre, comme l'indice le plus probant de la volonté politique des Etats d'ouvrir ou non l'économie nationale à la libre entreprise.

### 3.- Pour plus de cohésion et solidarité intra- socioprofessionnelle et inter-régionale

D'une manière générale, la réussite des réformes institutionnelles et l'optimisation de la dépense publique impliquent plus de décentralisation à ne pas confondre avec l'avatar néfaste du régionalisme et de la déconcentration qui renforce la bureaucratiation ainsi que de nouvelles formes de protection sociale. La vision centralisatrice jacobine annihile les créativités et régionalisation économique est une voie salutaire pour bon nombre de pays évitant l'autoritarisme d'en haut de peu d'efficacité tant économique que sociale impliquant des institutions appropriées. Dès lors, une réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune, pour une société plus participative et citoyenne s'impose, réorganisation fonction de la revalorisation de la ressource humaine renvoyant à l'urgence de la révision du statut de la fonction publique et du système fiscal. Les collectivités locales doivent préparer à une mutation radicale devant faire passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités entreprises responsables de l'aménagement du développement et du marketing de leur son territoire. Pour répondre à cet enjeu majeur, on doit miser sur la valorisation du territoire et l'organisation du développement autour d'espaces équilibrés et solidaires (éco-pôles qui regroupent universités, centres de recherche, entreprises, chambres de commerce, administrations) tenant compte de l'urgence d'une urbanisation maîtrisée (actuellement anarchique avec des coûts directs et indirects faramineux) et de la protection de l'environnement et du cadre de vie qui se dégradent de jour en jour. Il y a urgence de la mise en place de nouveaux mécanismes de régulations sociales devant revoir la gestion des caisses de retraite et de la sécurité sociale, les subventions ciblées devant dorénavant être budgétisées non plus au niveau des entreprises mais sur le budget de l'Etat. L'avenir est dans une plus grande flexibilité de la force de travail reposant sur une

formation permanente et notamment dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité, ce qui impliquera le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification. C'est dans ce cadre qu'il y a lieu de distinguer plusieurs formes de protection. Outre toutes les entités religieuses d'assistance qui dans les sociétés traditionnelles jouent un rôle souvent important, fondamentalement nous avons quatre institutions qui jouent un rôle décisif dans la couverture des risques de l'existence, et ceci d'une manière à la fois concurrente, complémentaire et solidaire : la famille et la tribu, l'entreprise, les marchés et l'Etat. Premièrement, la famille et la tribu peuvent être considérées, d'un point de vue économique, comme une « petite société d'assurance », où l'on mutualise les risques. Encore que la contraction de la famille élargie, le développement de l'instabilité familiale, l'éclatement des tribus pour des raisons de mutations sociologiques et économiques surtout avec l'exode et le taux d'urbanisation ont en quelque sorte appelé de nouvelles formes d'interventions de l'Etat, qui avec des moyens financiers limités a accentué le divorce Etat/citoyens. Deuxièmement l'entreprise est appelée à l'avenir à jouer comme facteur de gestion des risques de l'existence. Cette question du partage des risques ouvre le débat concernant le développement d'un nouveau mode de développement, ni capitalisme sauvage, ni bureaucratie-étatique, fondé à la fois certes sur l'efficacité mais également sur une profonde justice sociale. Le troisième acteur historique de la protection sociale, ce sont les marchés. L'épargne, l'assurance et la prévoyance ont été posées dès le début du XIXe siècle comme le principal moyen de se protéger contre les risques de l'existence. Enfin, quatrième, entre ces trois ensembles d'institutions famille/tribus, entreprise, marchés, intervient l'Etat dont la fonction a largement évolué en tant qu'institution en intervenant en matière de protection sociale comme employeur, pour aménager le statut des fonctionnaires et avec l'institution de la Sécurité sociale, l'Etat fait de la protection sociale une de ses fonctions fondamentale.

En résumé, l'Algérie est un grand pays et a toutes les potentialités de relever les nombreux défis. Les dis-

cours de sinistrose, sans analyse objective, répondent à des calculs politiques étroits et sont source de déstabilisation. Je considère que le rôle de l'intellectuel n'est pas de fonctionner aux ordres, de produire des louanges par la soumission qui est contre-productive pour le pouvoir lui-même en contrepartie d'une distribution de la rente, mais d'émettre des idées constructives, selon sa propre vision du monde, par un discours de vérité pour faire avancer la société. Méditons ces réflexions pleines de sagesse de John Maynard Keynes grand économiste du XXe siècle pour qui « il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque personnelle que sur celui de ses concitoyens », du grand philosophe Aristote : « Le doute est le commencement de la sagesse » et de ce proverbe amazonien « Quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve mais quand on rêve tous ensemble, c'est déjà le commencement de la réalité. » Dans ce cadre, à court terme, bien que la situation soit difficile avec les tensions budgétaires, contrairement aux supputations de certains méconnaissant la morphologie sociale, ou de certains faisant peur avec le calcul de préserver le statu quo en différant les réformes nécessaires versant toujours dans l'alarmisme, sans proposer de solutions réalistes, l'Algérie n'est pas en crise financière mais a besoin d'une nouvelle gouvernance. Mais attention à l'autosatisfaction : Il suffit d'aller enquêter dans les quartiers d'Algérie et de recueillir les sentiments des citoyens, loin des bureaux climatisés de nos bureaucrates, pour constater qu'il existe une véritable crise morale, un sentiment d'injustice sociale et de révolte latente surtout d'une jeunesse désespérée de son avenir. L'Algérie a un répit seulement de trois ans pour changer de cap et éviter de vives tensions sociales 2019-2020. La situation peut être maîtrisable, sous réserve d'une plus grande rigueur budgétaire et d'une lutte contre les surcoûts, le gaspillage et la corruption renvoyant au mode de gouvernance. Faute de réformes structurelles, évitant les replâtrages, le retour au FMI sera inévitable à l'horizon 2019-2020, avec d'inévitables tensions sociales et politiques avec des incidences géostratégiques facteur de déstabilisation de toute la région méditerranéenne et africaine.

\*A. B., professeur des universités et expert international

# Face aux tensions budgétaires, quelle politique de subventions pour le gouvernement ?

*Le dossier des subventions traîne depuis au moins 2008 où bon nombre d'études ont été réalisées à ce sujet entre 2008 et 2016. Voilà que le ministre du Commerce vient d'annoncer le 31 janvier 2018 qu'une nouvelle commission interministérielle sous l'autorité du Premier ministre a été installée pour réfléchir à des subventions ciblées.*

PAR DOCTEUR \*ABDERRAHMANE  
MEBTOUL

Comme je viens de le faire savoir dans une interview à *Radio Algérie Internationale* le 1<sup>er</sup> février 2018 rien de nouveau, puisque un comité de réflexion avait été installé par l'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal et il serait intéressant de connaître ses conclusions afin d'éviter à la fois des pertes d'énergie et de temps. J'ai tenu à rappeler dans cette interview que j'ai eu à diriger pour le compte du gouvernement l'audit sur les carburants entre 2007-2008 assisté des cadres dirigeants de Sonatrach, des experts algériens et du bureau d'études américain Ernest Young où nous avons proposé pour ce segment la généralisation des carburants à partir du gaz, le GPLc pour les véhicules, le Bupro pour les gros transporteurs et des subventions ciblées fondées sur une nouvelle politique des prix. Déjà 10 ans et que de perte de temps et d'argent. Par la suite j'avais transmis un rapport au gouvernement le 14 septembre 2012 avec des propositions concrètes, point de vue que j'ai développé par la suite dans la presse nationale et internationale.

## 1.- L'État algérien et la généralisation des subventions

Grâce à l'aisance financière générée par les hydrocarbures, les différents gouvernements successifs depuis l'indépendance politique, au nom de la paix sociale, ont généralisé les subventions. L'Etat algérien dépensait sans compter, subventionnait un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau, le lait, l'électricité et le carburant. En Algérie celui qui gagne le SNMG tout comme un chef d'entreprise national ou étranger, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Dans son rapport en date du 18 avril 2012, la Banque mondiale faisait remarquer qu'en moyenne dans le monde, 20 % des plus riches bénéficient six fois plus que 20% des plus pauvres des subventions recommandant que les programmes d'aide sociale doivent être ciblés de manière à aider les ménages pauvres et vulnérables à y faire face. Pour l'Algérie, la même institution notait pour cette période que les montants des subventions sous forme de comptes spéciaux du Trésor, recensant sous différentes appellations 14 fonds, alloués au soutien de services produc-

tifs, à l'accès à l'habitat et aux activités économiques sont successivement de 40,83, 520,11 et 581,78 milliards de dinars, soit un total d'environ 1.143 milliards de dinars (équivalent à 16 milliards de dollars), représentant 14 % du total des dépenses de l'État en dehors des dépenses de fonctionnement. Pour la BM, 277 milliards de dinars ont été réservés aux produits de large consommation (blé, lait en poudre, etc.), soit l'équivalent du quart des subventions accordées au budget d'équipement. A cela s'ajoutent les assainissements répétés aux entreprises publiques qui ont coûté au Trésor public plus de 60 milliards de dollars entre 1971 et 2016, les exonérations fiscales et de TVA accordées par les différents organismes d'investissement (Andi, Ansej) y compris pour les entreprises étrangères, dont il conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages à coups de dizaines de milliards de dinars. Dans la loi de finances 2018, le niveau des transferts sociaux est en hausse de 8 % par rapport à l'année budgétaire 2017. Nous avons les emplois d'attente d'activité d'insertion sociale (DAIS), l'insertion des jeunes diplômés, la quote part patronale de la sécurité sociale liée au dispositif de l'Agence nationale de l'emploi, le financement du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, les pensions des moudjahidine, le différentiel de retraite servi aux moudjahidine, aux militaires et le déficit de la CNR aux côtés du soutien aux prix du sucre blanc et des huiles alimentaires ou du dessalement de l'eau de mer, à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de la dotation pour le Fonds d'indemnisation des victimes du terrorisme. A titre d'exemple, sans les subventions aux carburants dont l'Algérie importe entre 2016/2017 pour plus de 2 milliards de dollars au prix international, la subvention pour les huiles alimentaires et le sucre est de 1 milliard de dinars pendant que le fonds de soutien public aux clubs professionnels de football dépasse 2 milliards de dinars. La quote part patronale de la sécurité sociale est d'environ 8 milliards de dinars et le "comblage" des trous des caisses de retraite dépasse 600 milliards de dinars et le soutien aux prix des céréales (OAIC) est de 160 milliards de dinars. Ainsi, le pouvoir algérien ne voulant pas de remous sociaux, surtout avant l'échéance présidentielle, a maintenu les subventions comme tampon pour juguler avec ce retour à l'inflation qui selon l'ONS entre 2016/2017 fluctue entre 5/6 %. Ce taux est sous-estimé incluant dans le panier les produits subventionnés et en dehors des subventions le taux d'inflation réel dépasserait 10 %. Ainsi, les différentes lois de finances depuis près de 10 ans proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai noté dans une contribution notamment au quotidien français *la Tribune FR* en février 2012, bien qu'exceptionnellement important, le montant des subventions et transferts sociaux est d'un impact peu perceptible au niveau de

la population. Il n'est peut-être pas juste que tout le monde puisse bénéficier de certaines subventions, quelle que soit leur situation financière.

## 2.- Pour des subventions ciblées

On peut lister les subventions accordées par l'Etat, sans être exhaustif.

- Les subventions du prix du pain, de la semoule et du lait
- Les subventions des carburants, de l'électricité et de l'eau
- Les subventions à la santé (hôpitaux et médicaments), au transport et au logement social
- Les subventions pour le soutien à l'emploi
- Les subventions aux écoles primaires, CEM, lycées, universités
- Les assainissements des entreprises publiques et les avantages financiers et fiscaux aux entreprises
- Les surcoûts de gestion des projets et les surfacturations illicites qui sont des subventions indirectes

La mise en place de subventions ciblées suppose à la fois une large concertation politique, économique et sociale loin de la pression des couches rentières et un système d'information fiable au temps réel mettant en relief la répartition du revenu national et du modèle de consommation par couches sociales posant la problématique de l'intégration de la sphère informelle (revenus informels). Car cette situation est intenable avec les tensions budgétaires. Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires et les prévisions tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissant au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent, non ciblées, la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique : qu'en sera-t-il avec après les trois années de dégrèvement tarifaire avec l'Europe à l'horizon 2020 et son éventuelle adhésion à l'OMC où les produits énergétiques sont également concernés notamment par la suppression de la dualité du prix du gaz ? Se pose cette question stratégique pour l'Algérie : à quel niveau de cours de pétrole (la loi de finances 2018 l'établissant à 50 dollars) le pays peut-il continuer à fonctionner, tant pour le budget de fonctionnement que celui du budget d'équipement constitué en majorité par les infrastructures avec des surcoûts exorbitants qui ne sont qu'un moyen de développement ? La véritable richesse provient des entreprises concurrentielles et l'Etat pourrait ne pas avoir les moyens de continuer à subventionner certains produits en cas où le baril descendrait en dessous de 60 dollars le baril en n'oubliant jamais que 33 % des recettes de Sonatrach proviennent du gaz qui connaît un prix relativement bas. L'instauration d'une chambre nationale

de compensation indépendante, permettant des subventions ciblées, par un système de péréquation intra socio-professionnelle et inter-régionale, implique, comme rappelé précédemment, forcément un système d'information en temps réel avec des réseaux internes et internationaux et une analyse objective de la sphère informelle qui permet des transferts de revenus non déclarés, afin de savoir qui est pauvre et qui est riche. Cela suppose un Etat régulateur fort, reposant sur les compétences, la ressource humaine richesse pérenne et la démocratisation des décisions. Cela implique forcément un réaménagement profond de la logique de la politique actuelle assise sur la rente où des couches rentières tissent des relations dialectiques avec la sphère informelle spéculative. Cette nouvelle vision doit reposer sur la gestion et non sur la logique de la dépense sans compter, pour une paix sociale fictive grâce aux hydrocarbures traditionnels qui avec la forte consommation intérieure (due en partie aux subventions) s'épuiseront horizon 2030 au moment où la population algérienne sera d'environ 50 millions d'habitants. Car le niveau des réserves en termes de rentabilité financière est en fonction de l'évolution des vecteurs prix international-coût, pouvant découvrir des milliers de gisements mais non rentables.

En résumé, espérons que cette énième commission, qui n'est pas une nouveauté, aboutira à des résultats concrets, qu'elle ne se cantonnera pas dans des bureaux loin des réalités, qu'elle tiendra compte des expériences internationales réussies, des travaux antérieurs en Algérie et qu'elle sera surtout à l'écoute des experts et de la société. L'objectif stratégique 2018/2025/2030 sera de dépasser le statut quo actuel pour éviter l'épuisement progressif des réserves de change, étant passées de 195 milliards de dollars en janvier 2015 à 95/96 milliards de dollars fin 2017, donnant un répit de trois ans. Il s'agira forcément de changer la politique socio-économique, selon le couple efficacité-justice sociale, afin de permettre l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce, pour le bien-être de l'Algérie et des générations futures. Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. En bref, il s'agit de lutter contre les surcoûts et le gaspillage et parallèlement mettre fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subventions généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives, subventions qui sont source d'inefficacité économique et d'injustice sociale.

"HOPE IN DARKNESS"

# Hacen Drici dévoile son exposition

Une exposition de l'artiste-peintre Hacen Drici, explorant les conflits qui déchirent les villes du monde à mi-chemin entre l'architecture et les arts plastiques, intitulée "Hope in darkness" (espoir dans l'obscurité) a été inaugurée vendredi à Alger.

Lors du vernissage de cette exposition, organisée à la galerie d'art Seen Art Gallery, Hacen Drici a dévoilé une série d'une trentaine d'œuvres explorant les sources des conflits, entre construction et déconstruction et la fragilité de ce que l'homme a entrepris, construit et mis en péril. Dans les grands formats "The source of the evil" (la source du mal) et "Stop hating-start loving" (arrêtez de haïr-commencez à aimer), l'artiste peintre met en scène les richesses naturelles, particulièrement le pétrole, comme source de tous les conflits dans le monde présenté, comme dans ses autres tableaux, dans un emballage "religieux ou de défense des droits de l'Homme et de la démocratie".

On retrouve également les symboles de trois religions monothéistes (Islam, christianisme et judaïsme), incrustés sur des structures urbaines, devant symboliser la paix et qui en réalité



cachent d'autres sources de conflits. L'artiste propose également des œuvres intitulées "Invasion", "Insurrection", "Bombing" (bombardement) ou "Soldier" (soldat), construites sur la base de maquettes architecturales évoquant les contours de différents édifices modernes et parfois futuristes, différemment perçus par les visiteurs, auxquelles viennent se greffer des avions de chasse et des soldats en plus de codes militaires réalisés au pochoir.

Après le chaos l'homme "retrouve toujours une lueur de lumière et d'espoir", estime l'artiste, qui présente également une série plus lumineuse de 15 petits formats en fragments, renvoyant aux débris et séquelles de la guerre et une reconstruction lumineuse qui évolue dans "Untitled white", des structures meurtries sous la lumière, pour aboutir à "The light" (la lumière) une ville en reconstruction où les cicatrices sont encore visibles malgré la relance et le renouveau.

En dehors de cette thématique, Hacen Drici a également proposé des toiles dans le style de l'archi-peinture qui lui est connu, "Blue mosque" inspiré de l'architecture et des ornements de la mosquée bleue d'Istanbul et "Alone in the dark" (seul dans le noir) restituant l'ambiance nocturne de la ville de Prague en République Tchèque.

Diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger et passionné d'architecture, Hacen Drici a déjà exposé en Russie, en Italie et en République Tchèque en plus de plusieurs expositions collectives et individuelles à Alger depuis une dizaine d'années.

Toujours avec le même concept alliant architecture et peinture, Hacen Drici avait également présenté en 2013 une collection inspirée de l'habitat traditionnel algérien avant sa première grande exposition, "Lignes, transparence", en 2016 à Alger.

L'exposition "Hope in darkness" se poursuit à la galerie d'art Seen Art Gallery jusqu'au 25 février.

POÉSIE ORALE

## Lancement du 1<sup>er</sup> concours pour femmes

Le premier concours de Slam destiné aux femmes, a été lancé en Algérie à l'initiative de Women's poetry DZ et l'ambassade des Etats-Unis en Algérie.

Ouvert et destiné à "toutes les femmes poétesses algériennes", le concours aura pour thème "Femmes et libéra-

tion". Les participantes doivent envoyer leurs textes (écrits ou en enregistrement audio) avant le 15 février prochain à l'adresse suivante : elhorryiate@gmail.com.

Les textes pourront être en arabe littéraire, derja, tamazight, anglais ou français. Ils ne devront pas dépasser 3

minutes de temps et aucune musique ou accessoire musical ne pourra les accompagner.

La finale, qui se tiendra le samedi 24 février 2018 à l'hôtel Novotel de Constantine, verra s'affronter 8 à 10 finalistes que les membres d'un jury choisi dans le public départageront.

ECRIVAINS ALGÉRIENS D'EXPRESSION FRANCOPHONE

## Edition d'une collection maghrébine chez L'Harmattan

Une nouvelle collection sur la diversité et à la richesse des littératures maghrébines a consacré son premier volume aux écrivains algériens d'expression francophone, toutes générations confondues, qui présentent dans leurs œuvres des aspects de l'originalité de leur écriture en langue française.

Paru chez L'Harmattan, le premier volume de 340 pages, dont les auteurs sont les universitaires Najib Redouane (California State University, Long Beach, Etats-Unis) et Yvette Bénayoun-Szmidt (Université York, Glendon Toronto, Canada), tente de faire ressortir les éléments caractéristiques de la littérature algérienne et sa spécificité dans le champ littéraire francophone en analysant l'expression

de la réalité sociopolitique du pays. L'ouvrage (collection), qui est le résultat, selon ses auteurs, d'une collaboration internationale avec des collègues dans différents pays du Maghreb, réunit des études inédites de chercheurs qui œuvrent, entre autres, en Algérie, en Autriche, en France, en Espagne et aux Etats-Unis.

Pour les deux auteurs, si au Maroc et en Tunisie, la production littéraire continue à être liée à des phénomènes d'identification collective par le biais de représentations de modèles qui se régénèrent et se renouvellent dans l'étroite collaboration entre modernité et tradition, en Algérie, la brutalité du réel, depuis les bouleversements de l'ouverture démocratique en 1989, a investi le champ littéraire algérien.

Dans leur analyse, ils mettent en avant le fait que cette période "a instauré une double rupture : rupture tragique dans l'évolution de la situation sociale et politique de ce pays, mais aussi une rupture féconde des formes d'écriture, d'analyse et d'expression", relevant que les années folles du terrorisme ont "largement affecté le domaine littéraire dans ce pays, donnant lieu à des écrits qui témoignent d'une tragédie incommensurable, à une littérature expressive, de témoignage, de violence et de douleur qui focalise visiblement sur le retour du référent". Dans la deuxième partie de l'ouvrage, très riche en références bibliographiques, seize écrivains algériens sont revisités, à travers leurs romans, par des universitaires algériens, autri-

EGYPTE, NOUVELLE

DÉCOUVRETE

### La tombe d'une prêtresse du temps des Pharaons dévoilée

Des archéologues égyptiens ont découvert au sud du Caire la tombe d'une prêtresse de l'Ancien Empire ornée de rares peintures murales bien conservées, a annoncé, samedi, le ministre des Antiquités.

La tombe a été construite pour Hetpet, prêtresse pour la déesse de la fertilité Hathor, a précisé le ministre Khaled al-Anani lors d'une conférence de presse. Elle a été découverte dans un cimetière proche des pyramides de Guizeh par une équipe d'archéologues égyptiens dirigée par Mostafa Waziri, secrétaire général du conseil suprême des Antiquités. Ce cimetière renferme les tombes de hauts responsables de la Ve dynastie des pharaons (2494-2345 avant J-C), dont certaines ont été excavées lors de précédentes missions archéologiques, a poursuivi le ministre. Le style architectural de la tombe, ses décorations, ses peintures murales colorées ainsi que son entrée menant à une pièce en forme de L avec un bassin sont propres à cette époque, selon le ministère. "Hetpet est représentée sur des peintures murales très bien conservées en train de pêcher et de chasser", d'après le ministère. Sur les parois figurent aussi des scènes de performances musicales, de danse mais également deux singes, animaux domestiques à cette époque, dont l'un danse devant un orchestre. "Ce type de scènes est rare (...) Elles ont seulement été trouvées dans une tombe (datant de l'Ancien Empire) où une peinture montrait un singe danser devant un guitariste et non devant un orchestre", a précisé M. Waziri. Il a indiqué que les fouilles allaient se poursuivre dans cette zone, avec l'espoir de nouvelles découvertes. L'Égypte a ces deux dernières années donné son feu vert à plusieurs projets archéologiques dans l'espoir de trouver de nouveaux trésors, au moment où le secteur touristique, un des piliers de l'économie, peine à véritablement décoller, en raison de l'instabilité sécuritaire et politique du pays.

chiens, espagnoles et américains, dont le lecteur averti appréciera sans doute les études.

De Kateb Yacine à Zahia Rahmani, en passant par Mohamed Dib, Assia Djebar, Rachid Boudjedra et Rachid Minouni, chacun de ses écrivains a apporté un édifice dans l'analyse sociopolitique de l'époque dans laquelle il a vécu.

Najib Redouane et Yvette Bénayoun-Szmidt notent que ces écrivains vivent et disent leur langue maternelle et écrivent en français, parce que "c'est une langue qui les accompagne dans l'écriture de leur monde intérieur depuis longtemps", soulignant que l'usage du français constitue une valorisation de leur patrimoine culturel.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Wilaya de TEBESSA

Direction de la culture

### Mise en Demeure n°01

- Suite au préjudice de l'obligatoire contractuelle prévus au marché.  
- la direction de culture Tébessa lance une mise en demeure concerne le bureau d'étude "EURL AUTEN" située au cité si smail 10 A lot 07 Bordj El kiffan – Alger – titulaire de marché N° 521/W.T/2014 le 18/11/2014. visée par le contrôleur financière sous numéro 2423 le 31/12/2014. concerne le projet : Etude et mise en valeur de l'amphithéâtre romain, réalisation de la clôture et pavillon d'accueil.

- Afin de nous envoyer Les dossiers des différentes phases pour chacun des missions d'étude dans un délai de huit 08 jours a compter de la parution de l'annonce dans les journaux et le journal officiel du comité de marché.

- Au défaut de cela le maître d'ouvrage appliquera les procédures juridiques en vigueur.

Directeur de la culture

Midi Libre n° 3307- Lundi 5 février 2018 - Anep 803 180

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE TEBESSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Pour l'avis d'appel d'offre N °/3/D.J.S/2017

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

La direction de la jeunesse et des sports porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N °/3/D.J.S/2017 de :

### PROJET / REALISATION D'UNE PISCINE 25 m à EL OUENZA

#### LOT 04 /SYSTEME DE REGENERATION D'EAU

Est attribué à l'entreprise la moins distante comme indiqué dans le tableau ci-dessous

| ENTREPRISE                                   | DELAIS      | NOTE OBTENUE/ 80 PTS | MONTANT          | OBSERVATION             |
|--|-------------|----------------------|------------------|-------------------------|
| <b>LOT 04 /SYSTEME DE REGENERATION D'EAU</b> |             |                      |                  |                         |
| HYDRO ALGERIE                                | 10 SEMAINES | 72 PTS               | 37.417.713.34 DA | LE SEUL OFFRE PARTICIPE |

En application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale contre un reçu de dépôt.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3307- Lundi 5 février 2018 - Anep 25 107 281

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de la wilaya de Ain Defla ( khemis-miliana)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2018

NIF : 001144049004450

L'institut national de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Ain defla (khemis miliana) lance un avis d'appel d'offres ouvert en application des articles 13-34-40 et 43 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour l'approvisionnement de ses services au titre de l'année 2018 en produits alimentaires selon les lots suivant :

Lot n° 01 : Fruits et légumes ; Lot n° 03 : Viandes rouges Fraîches ;  
Lot n° 02 : Alimentation générale ; Lot n° 04 : Viandes blanches Fraîches et œufs ;  
Lot n° 05 : Pains et dérivés. (réservé aux Micro-entreprises)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de L'institut national de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Ain defla (khemis miliana) après paiement de la somme de Deux mille dinars (2000DA) auprès du trésorier de l'EPH et de l'INFSPM de Khemis Miliana à compter de la date de parution du présent avis.

Les offres doivent comporter selon l'article 10 du cahier des charges, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'établissement, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'offres ouvert n° 01/2018 ayant pour objet « fourniture d'alimentation » et contenant les lots sus indiqués, selon le cas, avec la mention « ne pas ouvrir » Adressées et déposées auprès de la Direction de L'institut national de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Ain defla (khemis miliana).

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Treize heures 13h.00

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, à partir de la date limite de dépôt des offres.

A rappeler que cet avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de la durée de préparation des offres cité ci-dessus à Treize heures trente minutes 13h30m, au niveau l'Institut national de formation supérieure paramédicale de la wilaya de Ain Defla (khemis miliana).

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3307- Lundi 5 février 2018 - Anep 803 113

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA  
COMMUNE DE ZERALDA

### COMMUNIQUE D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Zeralda annonce l'ouverture d'une enquête publique, concernant la demande d'exploitation au profit de l'établissement dénommé :

**RÉALISATION D'UN TUYAU DE GAZ DE VILLE (GAZODUC Q 28 POUCES)** reliant entre BEN KHELIL (wilaya de Blida) et Zeralda (wilaya d'Alger) délais de l'enquête 30 jours.

Et informe l'ensemble des citoyens de la Commune qu'un registre d'enquête est mis à leur disposition pour recueillir leur avis et ce au niveau du siège d'APC sise Rue 1 er Novembre –Zeralda (service technique), à compter du 26/12/2017 jusqu'au 25/01/2018, tous les jours de la semaine de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, excepté les jours fériés.

Midi Libre n° 3307- Lundi 5 février 2018 - Anep 803 120

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

# Des quarts de finale de haute facture

Les huit équipes qui disputeront les quarts de finale de la Coupe d'Algérie sont connues. Trois de ces maths prennent déjà des allures de finale avant la lettre à l'image du MC Alger-MO Béjaïa, JS Kabylie-USM Blida et USM Bel Abbès- JS Saoura.

PAR MOURAD SALHI

**D**es rencontres qui devraient tenir toutes leurs promesses tant sur le terrain que dans les gradins. Les quarts de finale auront lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars prochain.

Le MC Alger, qui affiche une bonne forme cette saison, accueillera le MO Béjaïa au stade du 5-Juillet dans un rendez-vous palpitant. Le Doyen qui a réussi à éliminer le tenant du trophée le CR Belouizdad, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Les Crabes qui occupent actuellement le fauteuil de leader en Ligue 2, misent certes sur une accession mais ne lâchent par la Coupe.

Le stade du 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès sera également le théâtre d'une chaude confrontation entre l'USM Bel Abbès et la JS Saoura. Devant leurs incondtionnels, les poulains de Si Tahar Cherif El Ouazani vont faire de leur mieux pour atteindre le dernier carré. Après avoir éliminé l'un des grands favoris, à savoir l'USM Alger, la JS Saoura n'aura pas la tâche facile, surtout qu'elle voyage mal cette saison en dehors de ses bases.

A Blida, l'USM Blida qui n'est autre



que la lanterne rouge du championnat national de Ligue 1, a atomisé le DRB Tadjenanet (5-0). Une large victoire qui pourrait faire énormément de bien à cette équipe qui souffre cette saison sur tous les plans. Cette formation phare de la ville des Roses s'opposera, pour la troisième fois cette saison, à la JS Kabylie. Cette rencontre, qu'abrètera le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou, promet un beau spectacle sur le terrain. Le club phare du Djurdjura qui ne gagne plus sur sa pelouse et devant son public est appelé à bien gérer ce rendez-vous qui ne croit pas au match nul. Lors du dernier match de championnat sur cette même pelouse du 1<sup>er</sup>-Novembre les deux formations se sont séparées sur le score de parité d'un but partout. Lors du match aller disputé au stade des Frères-Brakni, les Canaris l'ont

emporté sur le score de 2 à 1. Ce match de Coupe sera une toute autre paire de manches. Une chose est sûre, le rendez-vous de la ville des Genêts mettra aux prises deux mal classés en championnat.

Outre l'USM Blida, la ville des Roses sera représentée au prochain par le Petit Poucet le CR Zaouia, une équipe qui évolue en régionale 1, équivalant de la 5<sup>e</sup> division. Le "Cendrillon" de cette édition est allé chercher une qualification historique à Guelma face à l'US Belkheir du même palier. Dirigée par l'ancien joueur de l'USM Blida, Réda Zouani, le club de la commune de Béni-Tamou recevra l'AS Aïn M'lila, un sérieux prétendant pour une accession en Ligue 1 professionnelle. Un match qui s'annonce ouvert à tous les pronostics.

M. S.

BELGIQUE

## Ouali double passeur à Saint Trond

Idir Ouali talonne Sofiane Hanni au classement des passeurs du championnat belge après avoir offert deux buts pour la victoire de Courtrai 0-2 à Saint Trond.

En effet, le milieu de terrain de 29 ans est derrière les deux buts du français Jeremy Perbet, d'abord sur un superbe débordement de 60 mètres où il laisse son vis-à-vis sur place avant de centrer (23'), puis en seconde période en sollicitant un une-deux avec le Nigerian Ajagun avant de trouver encore une fois Perbet (60').

Il compte désormais 5 passes décisives alors que son club est désormais 8<sup>e</sup>. A noter que le lateral international algérien Youcef Attal est resté sur le banc à nouveau.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2018

## Le coup d'envoi sera donné à Tamanrasset

Le Tour d'Algérie 2018 de cyclisme, prévu du 27 mars au 2 avril, prendra son départ à partir de Tamanrasset, alors que son arrivée aura lieu du côté de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Une fois n'est pas coutume, le Tour d'Algérie de cyclisme ne débute pas à partir d'Alger. En effet, la grande fête de la Petite Reine commencera dans le Grand Sud algérien. Dans le souci de donner un coup de pouce au développement de la discipline dans le sud du pays, la FAC, à sa tête Mabrouk Kerboua, a choisi la wilaya de Tamanrasset comme point de départ de la 21<sup>e</sup> édition du TAC.

Selon la même source, les organisateurs ont décidé de programmer deux, des sept étapes qui composent la compétition, dans la capitale des Touareg.

Par la suite, les invités de l'Algérie, dont le nombre n'a pas encore été arrêté, effectueront un transbordement par avion pour rallier la capitale des Zianides, Tlemcen, où se disputera la troisième étape.

Alors que l'intégralité du tracé n'a pas encore été dévoilée, on croit savoir que la FAC a programmé une arrivée sur les hauteurs du mont Tikjda (Tizi-Ouzou), très probablement, lors de la 6<sup>e</sup> et avant-dernière étape. Pour ce qui est du grand final, il se déroulera entre Tikjda et le chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou. Pour rappel, le dernière Tour d'Algérie, baptisé "Edition des Oasis", a vu la participation de 78 coureurs, représentant 8 pays, avec la victoire finale du Tunisien, Ali Nouissri.

LIGUE 1

## La JS Saoura menace de se "dissoudre"

Le président du conseil d'administration de la SSPA Chabab Riadhi Saoura, Mamoune Hamlili, a exprimé le vœu des dirigeants du club de dissoudre le club créé à Béchar en 2008. Le président effectif de la JS Saoura a expliqué que la direction ne supporte plus la pression que subit le club depuis quelques semaines et plus particulièrement le dirigeant emblématique du club Mohamed Zerouati.

Hamlili a expliqué qu'une réunion aura lieu avec le principal actionnaire du club, l'entreprise publique Enafor afin de mettre fin à l'aventure du club qui "dérange" selon les propos de l'intéressé.

ARABIE SAOUDITE

## Raïs M'Bolhi capitaine

Pour son deuxième match avec sa nouvelle équipe, Raïs M'Bolhi a été promu capitaine et son club s'est imposé 2-1. Il a d'abord encaissé un but du tunisien Abdelkader Oueslati dès la 5<sup>e</sup> minute d'une reprise imparable avant que son coéquipier Abdi n'égalise d'une belle frappe enroulée (19'). Par la suite le gardien algérien aura un seul arrêt à effectuer en première mi-temps à la 25<sup>e</sup> minute en s'interposant avec un plongeon plus spectaculaire qu'efficace.

Ahmed El Sheikh double la marque pour les siens en seconde période (54'), Al Ittifaq domine facilement mais M'Bolhi a tout de même failli encaisser le but de l'égalisation dans les arrêts de jeu sur une sortie aérienne mal maîtrisée, Al Fateh a failli marquer (90'+4').

ALLEMAGNE

## Bentaleb rejoue après 3 mois

Nabil Bentaleb a été titularisé contre le Werder de Brême plus de trois mois après son dernier match disputé avec Schalke 04. Après avoir marqué contre Wolfsburg l'Algérien convoqué face au Nigeria avait dû déclarer forfait souffrant de douleurs.

Revenu dans le groupe début janvier, il avait été écarté contre Hannover, son entraîneur lui reprochant un manque d'implication. Finalement rappelé contre Stuttgart, il a été titularisé aujourd'hui pour la réception du Werder de Brême.

Il n'a joué que 45 minutes avant d'être remplacé, lui qui a joué comme milieu récupérateur droit, il décale Konoplyanka sur le but de l'ouverture du score ou le gardien du Werder relâche le ballon.

Mais c'est le Werder qui va s'imposer 1-2. Ishak Belfodil aussi était titulaire, il a joué 94 minutes.

**MIDI**  
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION - 41111



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**MIDI**  
MAGAZINE NATIONAL D'INFORMATION - 41111



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
La Direction Déléguée Des Ressources En Eau  
Et De L'Environnement  
Circonscription Administrative de Touggourt  
NIF : 099030015051545

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES  
N°01/2017**

La Direction Déléguée des Ressources en Eau et l'Environnement à lance un avis d'appel d'offres national pour :

**Réalisation, Equipement et Electrification d'un forage d'AEP à Goug commune Bildet Amor**

Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale catégorie **III et plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la direction déléguée des ressources en eau et de l'environnement, Tél : 029. 67. 36. 58 Fax : 029.67.36. 39/029.67.04.30.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

**1 Le dossier de candidature** : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges

**2 Offre technique** : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges

**3 Offre financière** : contient les pièces fixées à l'article 08 du cahier des charges

Les offres doivent être déposées par porteur à l'adresse ci-après de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla. Le dossier de candidature mis dans une enveloppe séparée et cachetée portant les mentions suivantes

Dénomination de l'entreprise.....

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.../2017 pour :

**Réalisation, Equipement et Électrification d'un forage d'AEP à Goug commune Bildet Amor**

« dossier de candidature »

L'offre technique mise dans une enveloppe séparée et cachetée portant les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise...

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°... /2017 pour :

**Réalisation, Equipement et Electrification d'un forage d'AEP à Goug commune Bildet Amor**

« offre technique »

L'offre financière mise dans une enveloppe séparée et cachetée portant les mentions suivantes

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.../2017 pour :

**Réalisation, Equipement et Electrification d'un forage d'AEP à Goug commune Blidet Amor**

« offre financière »

Les trois enveloppes (le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière) doivent être mises dans une 4<sup>ème</sup> enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :

**A Monsieur le Directeur Délégué des Ressources en eau et de l'Environnement à Circonscription Administrative de Touggourt**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°... /2017 pour

**Réalisation, Equipement et Electrification d'un forage d'AEP à Goug commune Bildet Amor**

-La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> publication dans la presse ou le BOMOP.

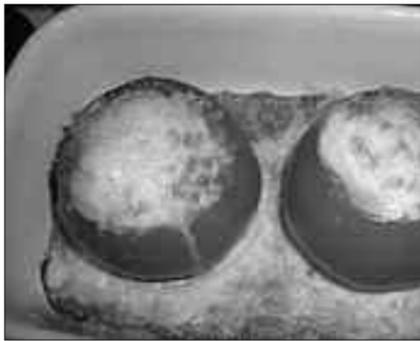
-Le dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres et l'heure limite est fixée jusqu'à 14h00.

-Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis prévue le dernier jour de la période de préparation des offres à 14h30 au siège de la direction des ressources en eau de Ouargla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant jusqu'à 14h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

### Tomates farcies aux œufs



#### Ingrédients :

6 tomates de même grosseur  
1 petite boîte de thon  
Un peu de persil et de la coriandre  
Sel poivre  
2 œufs durs  
1 c. à soupe de mayonnaise  
1 c. à café de vinaigre  
Des feuilles de menthe pour la déco

#### Préparation:

Laver et retirer le chapeau de chaque tomate, les vider de leurs pépins, les arroser de sel, de vinaigre et d'huile et les mettre au réfrigérateur pendant 2 heures. Prendre les œufs durs, les râper et les mélanger avec du persil et la coriandre hachée, la mayonnaise et le thon. Remplir les tomates avec cette farce. Mettre au dessus de chaque tomate une feuille de menthe, puis couvrir avec le chapeau retiré. Servir comme entrée.

### Muffins au chocolat



#### Ingrédients:

180 g de beurre fondu  
180 g de sucre  
3 œufs  
180 g de farine  
1 sachet de levure  
4 c. à soupe de cacao  
1 blanc d'œuf  
180 g de sucre glace  
1 c. à café de jus de citron  
2 gouttes de colorant marron caramel

#### Préparation:

Mettre tous les ingrédients dans le robot batteur et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène. Garnir de cette pâte les moules à muffins à mis bord. Enfourner dans un four préchauffé à 180° pendant environ 15 à 20 mn. Les sortir et laisser refroidir.

Préparer le glaçage : mettre les blancs d'œufs, le sucre glace et le colorant dans un saladier et battre jusqu'à obtenir une pâte lisse, et souple. Une fois les muffins refroidis, mettre un peu de glaçage sur chacun d'entre eux et des copeaux de chocolat.

## BEAUTÉ ET SOINS CAPILLAIRES

# Accélérer la pousse des cheveux ?

*Il faut nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de calcium, de fer, de magnésium et de sels minéraux...*

Il ne reste plus qu'à tenter de faire activer la repousse de vos cheveux pour vous réconcilier avec votre glace. Pour cela il faut :

#### Leur offrir une cure de santé

Pour bien pousser, les cheveux doivent être en bonne santé. Entre la pollution, le chauffage, la pluie et les produits de coiffage, ils subissent de nombreuses agressions qui vont ralentir la pousse. Aussi, il va falloir leur donner une cure de santé. On commence par appliquer un shampoing nourrissant et réparateur avec un après-shampoing et un masque hydratant au moins une fois par semaine.

#### Les nourrir de l'intérieur

Il faut également nourrir vos cheveux de l'intérieur en leur apportant ce dont ils ont besoin. Faites une cure de compléments alimentaires comprenant du calcium, du fer, du magnésium et des sels minéraux.

Pour plus d'efficacité, vous pouvez également prendre de la levure de bière, excellente pour la peau, les ongles et les cheveux.

#### Masser le cuir chevelu

Cela va stimuler la circulation sanguine et donc la pousse des cheveux. Massez votre crâne délicatement de façon circulaire en partant du cou et en



remontant sur le haut du crâne.

#### Utiliser du romarin

Enfin, sachez que l'une des propriétés du romarin est de stimuler la pousse des che-

veux.

Ajoutez quelques gouttes

d'huile essentielle à votre shampoing et le tour est joué !

## CORVÉES MÉNAGÈRES

# Comment nettoyer vos murs...



On n'y pense pas, mais nos murs s'encrassent jour après jour au contact de nos doigts, de la fumée et des vapeurs de cuisine. Alors une fois de temps en temps, on peut leur donner une seconde jeunesse avec quelques gestes faciles.

#### Avant tout

Quel que soit le revêtement de nos murs, tout nettoyage commence par un bon dépoussiérage.

#### Les murs peints

Nous devons d'abord déterminer la nature de notre peinture (eau, glycéro...) au risque de ne pas choisir la bonne technique de nettoyage et... d'abîmer nos murs.

Peinture glycérophthalique ou vinyle : un peu d'eau et de lessive suffisent à lui redonner son éclat. Attention à ne pas forcer les doses, la peinture risque de s'écailler.

Peinture à la caséine : imperméable, cette peinture tendance et écologique (la caséine est une protéine de lait) se lave

à l'eau et au savon.

**Peinture à l'eau :** le nettoyage se fait à sec (il existe des lingettes spéciales) et le détachage à la gomme douce.

**Peinture acrylique :** sur cette peinture très présente dans nos maisons, l'eau savonneuse est des plus efficaces. Passer toujours l'éponge du bas vers le haut afin de limiter les traces de « dégoulinades » sur le mur.

#### Papier peint

**S'ils sont lessivables :**

un simple coup d'éponge avec un peu de produit nettoyant suffit pour rendre à nos papiers peints leur brillance.

**S'ils sont non lessivables :** Plusieurs techniques existent. Une gomme (ou de la mie de pain) permettra de faire disparaître les traces de doigts.

**Pour les traces de graisse :**

On saupoudre de talc la zone ciblée, on laisse reposer pendant quelques heures, le temps que le produit agisse, puis on frotte délicatement jusqu'à la disparition définitive de la tache. Surtout, ne jamais utiliser de chiffon mouillé.

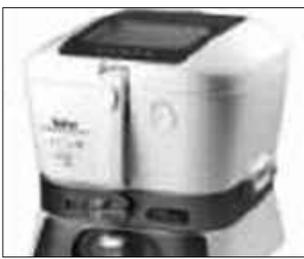
## A S T U C E S

### Redonner de la souplesse au cuir d'un fauteuil



Pour redonner de la souplesse à un divan en véritable cuir, frottez-le avec de la vaseline. Laissez agir et le lendemain, le cuir sera souple et brillant.

### Nettoyer une friteuse...



Remplissez la d'eau et placez dedans une tablette de savon pour lave-vaisselle allumez la friteuse à 180°. Laissez bouillir 10 min, rincez.

### ...la semelle d'un fer à repasser



Pour nettoyer la semelle d'un fer à repasser, mettez de la mousse à raser sur une vieille serviette de bain et repassez la fortement.

### ...le clavier d'ordinateur



Imbibez d'alcool à friction un coton et nettoyez la souris, le tour et l'écran (sauf la vitre). Pour le clavier utilisez un coton-tige. Fonctionnez aussi pour nettoyer le téléphone.



# La lumière ultraviolette de basse énergie altère les télomères de l'ADN

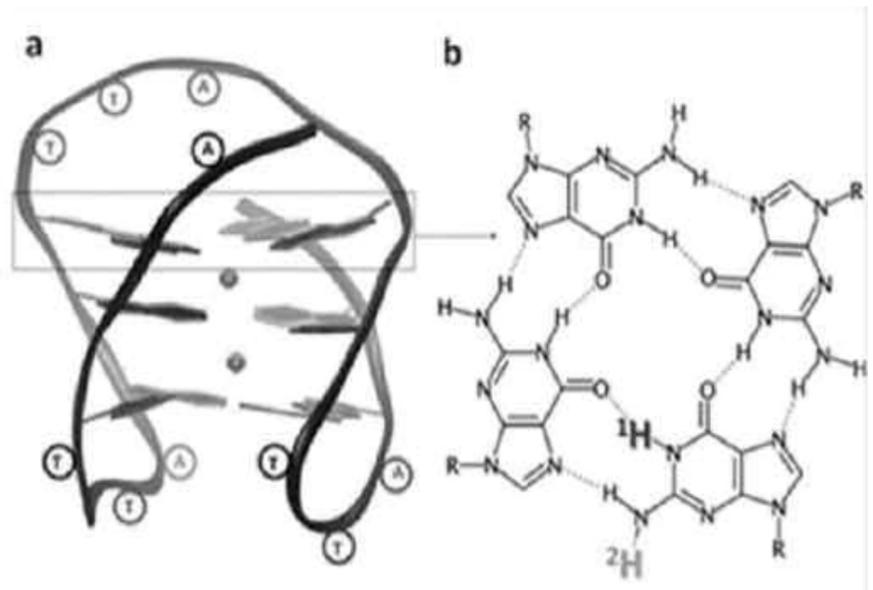
*Les télomères\*, régions de l'ADN situées sur les extrémités des chromosomes, jouent un rôle important dans la division cellulaire, la cancérogénèse et le vieillissement.*

Leur fonction biologique peut être perturbée par des dommages oxydatifs, que l'on pensait uniquement provoqués par l'interaction de l'ADN avec d'autres molécules (issues du métabolisme ou reliées à la pollution et la prise des médicaments) agissant comme oxydants. La perte d'un électron sur l'une des bases d'une chaîne ADN génère des radicaux à l'origine de dommages qualifiés "d'oxydatifs". Un tel effet se produit typiquement par des réactions d'oxydoréduction, mais aussi suite à l'absorption d'un photon ionisant, pourvu que son énergie soit supérieure au potentiel d'ionisation des bases, qui constituent l'alphabet du code génétique. Une étude récente montre que ce seuil doit être considérablement abaissé, puisqu'elle met en évidence la formation d'un marqueur

(8-oxo-guanine) bien connu des dommages oxydatifs, suite à l'irradiation de l'ADN génomique à 295 nm. Cette longueur d'onde correspond à une énergie de 4.2 eV, dans la gamme du rayonnement UVB du Soleil qui arrive sur la surface de la Terre. (soit 4.2 eV, dans la gamme du rayonnement UVB du Soleil qui arrive sur la surface de la Terre).

## Le mécanisme associé implique des radicaux cationiques

Afin de mieux comprendre les dommages oxydatifs provoqués par le rayonnement UV sur les télomères de l'ADN, les chercheurs du LIDYL et leurs collaborateurs ont entrepris une étude quantitative des électrons émis et des radicaux formés lors de l'irradiation. Pour ceci, ils ont utilisé la spectroscopie d'absorption résolue en temps, couplée à des calculs de chimie quantique. La séquence télomérique humaine, capable de se replier en formant des structures à quatre brins appelées G-quadruplexes, a été plus particulièrement étudiée. Le rendement quantique observé pour l'ionisation à un photon à 266 nm est de  $4.5 \times 10^{-3}$ , comparable à celui d'autres



photoréactions, telles que la dimérisation des bases, bien connues comme source d'endommagement de l'ADN dans ces conditions.

La structure secondaire joue un rôle clé pour le phénomène de photo-ionisation qui est détecté uniquement pour des G-quadruplexes et non pas pour la séquence télomérique en simple brin. Trois types de radicaux formés ont été identifiés (le radical cation et deux radicaux externe et interne dépro-

nés, ayant perdu le proton externe ou le proton interne) ; les réactions chimiques correspondantes restent à découvrir.

Des radicaux cations, qui constituent les porteurs des charges (électrons-trous), survivent dans les G-quadruplexes 1000 fois plus longtemps qu'au sein des simples et doubles hélices d'ADN, ce point peut s'avérer utile pour élaborer des dispositifs nanotechnologiques bio-inspirés.

## Une orque aurait prononcé ses premiers mots... humains



Au Marineland d'Antibes, des chercheurs ont réussi à faire répéter différents mots du lexique anglais à une orque dénommée Wikie. Ce n'est pas une imitation parfaite, à l'instar des perroquets, mais elle reste tout de même étonnamment reconnaissable. De précédents travaux avaient déjà démontré que les orques pouvaient imiter certains de leurs congénères,

mais aussi des dauphins. Et l'on savait également qu'ils utilisent des dialectes différents selon le groupe auquel ils appartiennent, preuve d'un apprentissage différent. Mais apprendre à parler à la manière de l'Homme ? "Nous nous attendions à des imitations reconnaissables, à ce que Wikie copie la tonalité, la mélodie du son ou encore le rythme des syllabes.

Mais nous ne nous attendions pas à une si bonne imitation", a indiqué à l'AFP José Abramson, de l'Université Complutense à Madrid. Coauteur d'une étude parue mercredi dans les Proceedings of the Royal Society B, il ajoute que "L'anatomie vocale des orques, et plus généralement celle de tous les cétacés, est totalement différente de celle des humains".

### Une première prometteuse

Quand Wikie a "parlé" pour la première fois, le chercheur a avoué qu'il a été difficile de se retenir de sauter de joie, d'autant plus que l'équipe n'avait aucune idée du résultat que cette expérience pouvait donner. C'est ainsi la première démonstration scientifique d'une orque imitant une série de mots humains, qui comprenait aussi "Amy" – le nom de la soigneuse de Wikie – "Bye Bye", ou

encore "One-Two-Three", le tout plus ou moins bien prononcé.

Si pour certains scientifiques, cette capacité d'apprendre d'une autre culture n'existe que chez l'Homme, pour José Abramson cette expérience montre "qu'une grande partie de la capacité cognitive ou de l'intelligence des orques dépend de l'apprentissage social, des connaissances des autres membres de la famille", et non pas d'un acquis génétique. Le chercheur précise toutefois bien que la capacité de l'orque à imiter des mots ne signifie évidemment pas qu'elle comprend ce qu'elle dit, répéter n'étant pas parler.

En dehors de perroquets – dont les compétences sont bien documentées – les bélugas, les dauphins, les phoques et un éléphant d'Asie ont déjà été signalés comme ayant été capables de mimer le langage humain.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

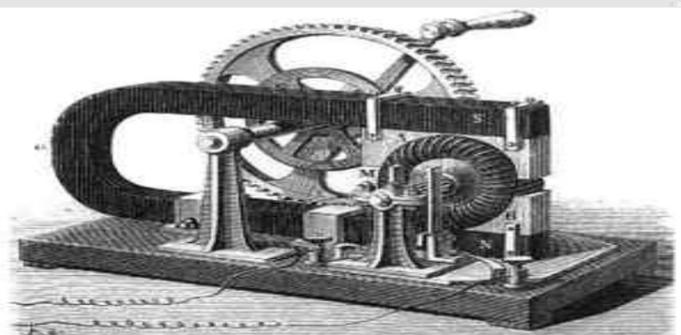
### DYNAMO GRAMME

Inventeur : Zénobe Gramme

Date : 1867

Lieu : Belgique

Le 26 février 1867 Zenobe Gramme prend un brevet pour plusieurs dispositifs destinés à perfectionner les machines à courant alternatif et, en 1868, construit la première dynamo à courant continu, point de départ de l'industrie électrique moderne.



## RENAISSANCES



21h00



Riche et vieil homme d'affaires, Damian est atteint d'un cancer incurable. Une organisation lui vend une - mue - : un transfert de son esprit dans le corps de synthèse jeune et sain. Pour cela, il doit simuler sa propre mort. L'opération faite, il découvre avec plaisir sa nouvelle physionomie. Mais il est atteint d'hallucinations, de souvenirs qui ne sont pas les siens. Il comprend alors que son corps n'a pas été fabriqué.

## THE AMÉRICAIN



21h00



Tueur à gages américain basé en Europe, Jack manque de se faire abattre en Suède, où il parvient à se sortir de justesse d'un guet-apens. Pavel, son contact, l'envoie alors en Italie où il doit se faire oublier pendant quelque temps dans un petit village. Là, il fait la connaissance du père Benedetto et de Clara, une prostituée. Bientôt, Pavel lui confie une nouvelle mission. A cet effet, il rencontre une certaine Mathilde.

UNITÉ 42  
SANG ET VERTU

21h00



Le corps sans vie d'une jeune femme est découvert enfermé dans une cellule numérique située dans un appartement. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une séance de jeux sadomasochistes qui aurait mal tourné. Le logement se trouve en location sur un site d'amateurs de ce genre de pratiques. Les enquêteurs entrent en contact avec les propriétaires pour en savoir davantage. L'affaire se complique quand la vidéo du meurtre est publiée sur Internet.

## FAUT PAS RÉVER



21h00



Carolina est allée à la rencontre de paysans qui essaient d'irriguer des cultures au milieu du désert. Pour réaliser cette prouesse, ils plantent d'abord des palmiers afin de faire de l'ombre pour les arbres fruitiers plus petits comme les figuiers et les abricotiers puis des légumes. Dans des conditions extrêmes, Mohamed élève ses brebis et apprécie sa liberté. Chaque année, au mois d'octobre, des artistes redonnent vie au désert. Pendant trois jours, des chanteurs, des musiciens et des performeurs célèbrent la tradition nomade.

# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## THE READER



21h00



En Allemagne de l'Ouest, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Michael Berg, 15 ans, fait la connaissance de Hanna, une femme de vingt ans son aînée. Ils entament alors une liaison secrète et passionnée. Michael fait souvent la lecture à Hanna qui découvre ainsi la littérature. Le jour de l'anniversaire de Michael, elle disparaît, le laissant seul, le cœur brisé. Huit ans plus tard, alors étudiant en droit, le jeune homme assiste au procès des crimes de guerre nazis. Michael reconnaît Hanna sur le banc des accusés.

FOOTBALL / CHAMPIONNAT  
DE FRANCE D1 FÉMININE

21h00



Les Héraultaises, emmenées notamment par Sakina Karchaoui, montent doucement mais sûrement en puissance cette saison. Troisièmes du championnat, les Montpelliéraines sont capables de faire douter Eugénie Le Sommer et ses coéquipières de l'OL, championnes de France en titre pour la onzième année consécutive. Elles devront toutefois se montrer plus solide défensivement qu'au match aller, où elles avaient été battues (5-0).

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ :  
QUE SONT-ILS DEVENUS ?

21h00



Bruno, viticulteur alsacien de la 11e saison, a convié chez lui Julie, Sébastien, Bernard, de Picardie, Julien, Didier et Eric. Didier, créancier dans l'Aisne, et Sébastien, éleveur de vaches allaitantes et pépiniériste en Seine-Maritime, donnent des nouvelles de leurs idylles respectives avec Nathalie et Charlotte. Pour Bernard et Bruno - toujours célibataires -, leur désir de vie à deux ne s'est pas estompé malgré les difficultés à concilier vies personnelle et professionnelle. Quant à Eric, éleveur de vaches allaitantes en Saône-et-Loire, il est plus épanoui que jamais. Il a une grande nouvelle à annoncer...

LES BRACELETS  
ROUGES

21h00



Thomas, 15 ans, est admis à l'hôpital pour une opération qui doit avoir lieu le lendemain. Le jeune homme, atteint d'une tumeur au tibia, doit subir une amputation de la jambe. Bientôt, il fait la connaissance de son camarade de chambre, Clément, mais aussi de la jolie Roxane, qui souffre d'anorexie. Peu après, le jeune Mehdi, victime d'un accident de moto, arrive aux urgences. Pendant ce temps, Sarah fait un malaise au lycée....



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Elodie Gossuin

## Prête pour un 5<sup>e</sup> enfant ?

*Elodie Gossuin est l'heureuse maman de deux paires de jumeaux, Jules et Rose (10 ans) ainsi que Joséphine et*

*Léonard (4 ans), fruits de ses amours avec Bertrand Lacherie. Interrogée par Télé Star, l'ex-Miss France et Miss*

*Europe 2001 a évoqué la possibilité d'agrandir encore sa petite famille dans un avenir proche...*



### Karim Benzema

**Tendre pour fêter les 4 ans de Mélia, sa "magnifique princesse"**  
Karim Benzema a beaucoup exposé son fils ces derniers temps, le petit Ibrahim, qui fait beaucoup rire Booba du haut de ses quelques mois. Mais samedi 3 février, c'est sa fille aînée que le footballeur français de 30 ans met à l'honneur.



### Jeremy London

**Arrêté pour violences conjugales !**  
L'acteur de 45 ans, notamment connu pour avoir été Chandler Hampton dans la série Sept à la maison, a été arrêté pour violences conjugales, rapporte vendredi 2 février le site TMZ. Selon eux, l'acteur a été incarcéré à Jackson County, dans le Mississippi. Il s'agirait d'un délit mineur et le comédien a été arrêté devant la maison et propriété de sa femme Juliet London.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 06h12 |
| Dohr    | 13h02 |
| Asr     | 15h56 |
| Maghreb | 18h22 |
| Icha    | 19h44 |

## "ECODZAIR" DE L'ASSOCIATION SIDRA

# LANCEMENT DU PROJET ENVIRONNEMENTAL

Un nouveau projet environnemental "Ecodzair", initié par l'association "Sidra", a été lancé à Alger, en vue de renforcer la collaboration entre la wilaya d'Alger et la société civile algéroise, pour faire face aux défis environnementaux et améliorer le cadre écologique de la capitale, et ce en présence de représentants du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, de la wilaya d'Alger et des associations activant dans ce domaine. A cette occasion, le directeur des études au ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, El Ayeb Nouar a affirmé que le projet "Ecodzair" est un maillon dans un programme global visant à renforcer les capacités des associations en matière d'intégration des préoccupations et problématiques environnementales et



coordonner les efforts entre les associations activant dans ce domaine.

L'Etat a consacré, durant les 15 dernières années, près de 2 milliards USD dans le cadre de la stratégie nationale en matière d'environnement qui a porté essentiellement sur la réalisation d'infrastructures, à l'image des centres d'enfouissement technique (CET) et de traitement des déchets, de maisons de l'en-

vironnement et de laboratoires d'analyses des eaux pour lutter contre la pollution.

Qualifiant ces mesures d'"indicateur positif", M. El Ayeb mis en avant la nouvelle stratégie du ministère visant à développer une économie verte dans le cadre de la nouvelle orientation de diversification de l'économie nationale.

Il a fait état, par la même occasion, de la préparation de la 1<sup>re</sup>

édition du Salon international des déchets et des énergies renouvelables, qui se tiendra à la Safex du 26 au 28 mars 2018 en présence de plusieurs entreprises activant dans le domaine de l'environnement et des experts algériens et étrangers.

Lors de cette cérémonie, qui a eu lieu au centre culturel Lakhdar Rebah à Belouizdad, le président de l'association "Sidra", Nassim Filali a affirmé que le projet "Ecodzair", qui bénéficie d'un budget de 2 millions de dinars dont l'apport européen de 15.000 euros, a pour objectif d'associer la société civile dans les questions liées à l'environnement et la protection de l'espace au niveau de la capitale et éradiquer, ce faisant, les points noirs et les décharges publiques qui enlaidissent la capitale.

## RECONNAISSANCE DE L'ETAT D'ISRAËL

# L'OLP PRÉVOIT SA SUSPENSION

Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a ouvert la voie à une suspension de la reconnaissance de l'Etat d'Israël, mais s'est abstenu d'ordonner une application immédiate. "Une commission chargée d'étudier cette question a été mise en place", après une réunion de trois heures, a annoncé le Comité exécutif de l'OLP. Il se réunissait pour la première fois depuis que le conseil central de l'OLP, un autre organe de cette organisation internationalement reconnue comme la représentante de tous les Palestiniens, a voté le mois dernier en faveur de la suspension de la reconnaissance d'Israël. Ce comité a exhorté samedi le président palestinien

Mahmoud Abbas à "commencer immédiatement à préparer (...) les projets pour les étapes de désengagement avec le gouvernement israélien d'occupation, au niveau politique, administratif, économique et sécuritaire". Les dirigeants palestiniens ont fermement condamné la décision annoncée le 6 décembre par le président américain Donald Trump de reconnaître El Qods comme la capitale d'Israël.

Les Palestiniens voient dans la décision américaine, en rupture avec des décennies de diplomatie internationale, un déni de leur revendications sur El Qods-Est annexée et occupée. Mais elle est aussi, à leurs yeux, la manifestation la plus flagrante du parti pris pro-israélien de la Maison Blanche.



Le mois dernier, le conseil central de l'OLP avait chargé le Comité exécutif de l'OLP de suspendre la reconnaissance d'Israël jusqu'à ce que ce pays "reconnaisse l'Etat de Palestine dans ses frontières de 1967, annule l'annexion d'El Qods-Est et cesse ses activités de colonisation". Le Comité exécutif, dirigé

par M. Abbas, est la seule instance habilitée à prendre les décisions engageant les Palestiniens dans le cadre du processus de paix avec Israël. Il faut savoir que si la décision était appliquée, la mesure remettrait en cause l'un des principes fondateurs de l'effort de paix, déjà très mal en point.

## FUSILLADE À MACERATA EN ITALIE

# MOTIVÉE PAR "UNE ÉVIDENTE HAINE RACIALE"

La fusillade survenue samedi à Macerata dans le centre de l'Italie est empreinte d'une "évidente haine raciale", a estimé avant-hier soir le ministre italien de l'Intérieur Marco Minniti.

Marco Minniti a jugé que la fusillade était marquée par une culture "d'extrémisme de droite avec des références claires au fascisme et au nazisme", après

une réunion samedi soir avec les forces de l'ordre locales.

Le seul lien entre les victimes est "la couleur de leur peau", a-t-il assuré, en décrivant "une initiative criminelle à caractère individuel, certainement préparée à l'avance". Le maire de Macerata, Romano Carancini, avait imposé un couvre-feu pendant la fusillade, qui a semé durant deux heures la panique

dans plusieurs rues du centre de cette ville de 43.000 habitants de la région des Marches, située à 30 km des côtes de l'Adriatique. Le tireur, identifié comme Luca Traini, âgé de 28 ans, a été arrêté peu avant 13h locales (12h GMT) sur les marches de l'immense monument aux morts de Macerata, après être descendu de sa voiture à bord de laquelle la police a

retrouvé un pistolet. Luca Traini avait été candidat en 2017 sous l'étiquette de la Ligue du Nord à des élections communales non loin de Macerata. "La haine et la violence ne nous diviseront pas", a de son côté assuré le chef du gouvernement Paolo Gentiloni, appelant au calme et à s'abstenir de toute récupération politique à un mois du scrutin.

## RÉCUPÉRÉS EN MER "PRÈS D'UNE VINGTAINNE" DE MIGRANTS MORTS

Les cadavres de près d'une vingtaine de migrants d'origine subsaharienne ont été repêchés en mer samedi par des patrouilles marocaines après avoir été repérés depuis un bateau espagnol, a annoncé hier une porte-parole de la préfecture de l'enclave espagnole de Melilla.

Les migrants ont été vus par l'équipage du *Sovya*, qui a alerté les secours en mer des deux pays, a déclaré cette porte-parole en précisant que l'équipage avait "estimé à une vingtaine" les cadavres ensuite récupérés par les secours marocains dans leurs eaux territoriales. Le Maroc n'a pas pour l'instant diffusé son bilan des victimes.

## AVEC LE RÉACTEUR EN FEU

# ATTERRISSAGE D'URGENCE D'UN AVION D'AIR ALGÉRIE

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a évité, hier matin, un drame sur le vol Alger-Beyrouth. Le vol AH4016 d'Air Algérie, à destination de Beyrouth, a dû faire demi-tour et atterrir d'urgence à l'aéroport international d'Alger en raison de l'incendie d'un réacteur.

Le Boeing d'Air Algérie a rebroussé chemin 30 minutes après le décollage. Un énorme mouvement de panique au sein des passagers a suivi cet incident qui, fort heureusement, n'a pas tourné au drame.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

# 2 MORTS À EL TARF

Deux personnes ont péri et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu, avant-hier à Sidi-Kaci, daïra de Ben M'Hidi, dans la wilaya d'El-Tarf, ont annoncé hier les services de la Protection civile. Selon la même source, le drame s'est produit, dans l'après-midi, sur la RN 44 reliant Annaba à El-Kala, lorsque deux véhicules touristiques circulant en sens inverse sont entrés en collision, faisant deux blessés graves qui ont rendu l'âme dès leur admission au service des urgences de la polyclinique de Ben M'Hidi. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident de la circulation, a-t-on signalé.